

[Trimestriel • Avril - Mai - Juin 2014 • N° 34 • Bureau de dépôt : Liège X]

Les 15 ans d'activité de l'IPW

Dix semaines à peine avant les élections régionales du 13 juin 1999, le décret créant l'Institut du Patrimoine wallon fut adopté à l'unanimité du Parlement wallon, le 31 mars 1999. C'est dire que la création de l'IPW n'était pas controversée. Et pour cause : la mise en place, à côté de l'Administration du Patrimoine, d'un organisme autonome chargé de missions spécifiques sur certains monuments classés répondait à une suggestion émise par la Commission royale des Monuments et Sites dès 1987, idée reprise par la Fondation Roi Baudouin en 1993 dans son *Livre blanc du Patrimoine en Région wallonne*. Le nouvel organisme entama ses activités en juillet 1999.

À l'origine, outre la gestion du Centre des métiers du Patrimoine de la Paix-Dieu à Amay (dont le projet datait de 1994), l'IPW devait avoir pour tâche principale le sauvetage de monuments menacés. Mais l'Institut se vit aussi confier dès sa constitution une mission de valorisation de certains biens classés appartenant à la Région wallonne, mission que le Parlement wallon confirma fin 2003, après l'ouverture au public de l'Archéoforum de Liège par l'Institut.

En décembre 2004, l'IPW fut chargé aussi de la sensibilisation du public au patrimoine, ceci le conduisant à exercer de nouvelles activités notamment en matière de publications, d'organisation d'événements dont les Journées

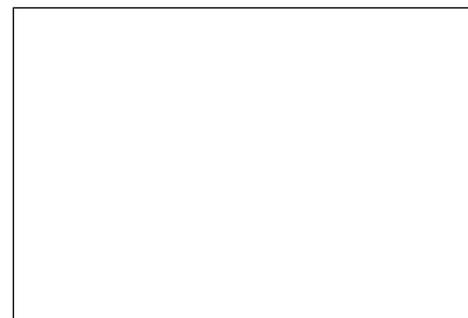
du Patrimoine et d'octroi de subventions. Le décret confirmant cette nouvelle mission fut voté en juillet 2008.

Ces derniers mois, l'Institut a publié et mis en ligne sur son site Internet une série de sept plaquettes illustrant son activité dans le cadre de ses diverses missions, et cela à l'occasion successivement des dix années de collaboration avec *Télé tourisme*, du quart de siècle des Journées du Patrimoine, des dix ans de l'Archéoforum de Liège et de la reprise des publications, des vingt ans du projet de la Paix-Dieu, du dixième numéro de *Ma Terre*, et, pour terminer, des quinze ans des Missions immobilières.

Les résultats sont là : l'Archéoforum de Liège est devenu un outil central du réseau de tourisme culturel liégeois et son exemple (comme celui de l'abbaye de Stavelot, présidée par l'IPW) plaide pour un rôle accru de l'Institut dans la gestion des grands sites patrimoniaux appartenant à la Région ; en matière de sensibilisation, les Journées du Patrimoine restent la grande manifestation de la rentrée, l'activité éditoriale de l'IPW est intense et le trimestriel du secteur, cette *Lettre du Patrimoine* que vous lisez, fait l'unanimité ; la Paix-Dieu, après un extraordinaire essor de fréquentation, est devenue un acteur incontournable dans le milieu de la formation, elle s'exporte dans plusieurs pays

et ouvrira bientôt un autre Centre à Soignies avec le Forem et l'Ifapme ; les Missions immobilières enfin ont déjà généré 154 millions € d'investissements publics et privés sur 80 monuments différents (dont des bâtiments aussi emblématiques que le Théâtre de Liège place du Vingt Août, l'abbaye de Villers, Bois-du-Luc et Boch Keramis à La Louvière par exemple) – et d'autres projets sont en cours de montage pour 123 autres millions !

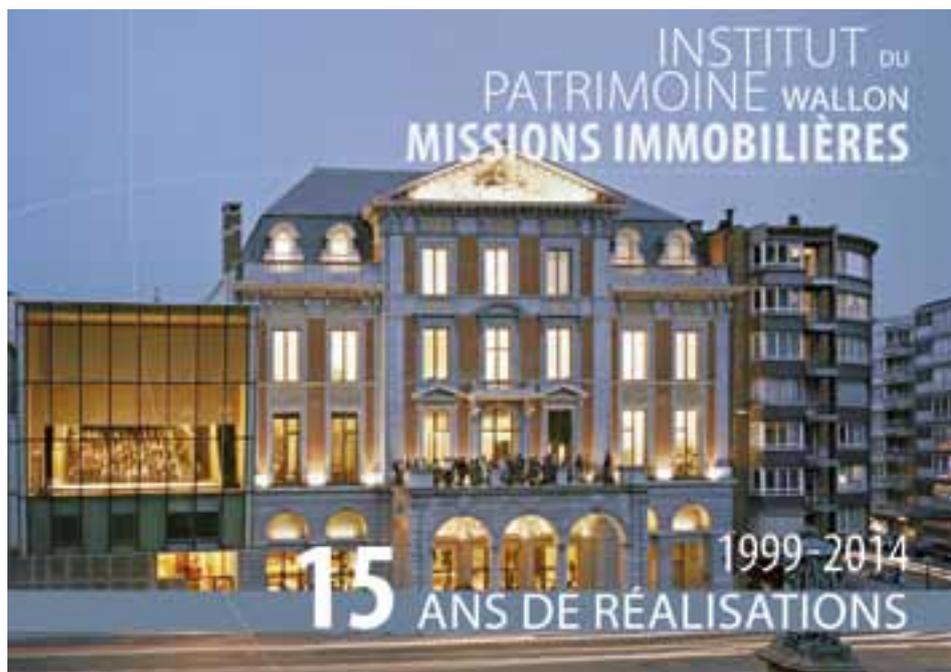
Chaque fois, le bilan est donc éloquent pour les diverses directions de l'IPW et il démontre la capacité de l'organisme à aborder énergiquement toutes les missions qui lui sont confiées et à aboutir à des



résultats concrets dans les délais fixés, comme ce fut encore le cas par exemple pour l'élaboration des plans de gestion des sites du Patrimoine mondial, et comme cela se manifeste aussi ces derniers mois dans la nouvelle identification des monuments classés par le remplacement des plaques sur ceux-ci.

En ce début de législature, l'expertise acquise et le dynamisme de l'IPW sont des atouts pour le secteur du Patrimoine, alors que le contexte budgétaire va être encore plus difficile, que les besoins restent immenses en matière de restauration et de valorisation des monuments, et que plus que jamais il sera donc nécessaire de mobiliser dans tous les dossiers des partenaires multiples et des financements diversifiés en faisant preuve d'énergie et de créativité.

Qu'il me soit donc permis de saluer ici publiquement tous les collaborateurs de l'Institut à Namur, Amay et Liège pour avoir ainsi positionné notre organisme par leur travail de qualité et, bien souvent, leur opiniâtreté : ces diverses équipes font honneur à la Fonction publique wallonne et je tenais à les remercier.



© Marie-Françoise Plissart

Freddy JORIS

Classements, mesure de protection et subsides récents

La maison Gaspar-Thibaut, construite au début du XX^e siècle par l'ingénieur des mines et directeur des charbonnages de Courcelles-Nord, Louis Thibaut, a été classée comme monument en ce début d'année. Édifiée selon les plans de l'architecte Oscar Van de Voorde, l'habitation constitue un très bel exemple de demeure patronale de cette époque, inscrite dans le courant éclectique/néo-Renaissance. L'ensemble du 16 de la rue Theys à Gosselies se distingue notamment par une véranda en façade arrière qui dispose de beaux exemples de châssis Art nouveau. Le classement porte en outre sur plusieurs pièces : la salle à manger néo-Renaissance, le salon Art nouveau, la petite salle à manger, les carrelages de l'ancienne cuisine et une pièce de mobilier spectaculaire, une porte-éventail. Cette mesure est doublée de l'établissement d'une zone de protection.

Construit entre 1805 et 1815 par l'architecte-décorateur parisien Aimé Dubois, le château de Sélus-Longchamps ainsi que ses dépendances viennent également d'être classés en tant qu'ensemble architectural. En sus de ce classement global, certaines parties du château proprement dit bénéficient d'un classement comme monument. Il s'agit, entre autres, de l'édicule tout à fait unique dit « Tente de Napoléon » et des pièces les plus remarquablement décorées qui font de ce bien un témoin unique du style Premier Empire en Wallonie. Le château, ses dépendances et son parc, écrin paysager remarquable à plus d'un titre, sont également classés comme site.

Le champ mégalithique de Wéris (Durbuy), un des plus grands ensembles mégalithiques du Nord-Ouest de l'Europe, a également vu son classement étendu. Les dolmens présents sur le territoire de l'ancienne commune de Wéris – dont le dolmen nord qui figure d'ailleurs sur la liste du patrimoine exceptionnel de

Wallonie – avaient fait l'objet d'un classement comme monument dès 1974. La présente mesure vise à actualiser cette protection en classant l'ensemble du champ mégalithique, soit un territoire de plus de 100 ha sur environ 8 km de long, comme site. Celle-ci englobe également le classement comme monument du dolmen sud dit « Wéris II » et de ses cinq menhirs ainsi qu'une série de plusieurs menhirs faisant partie intégrante de ce vaste ensemble.

Enfin, le moulin Gustot à Opprebaix (Incourt), représentatif d'un type bien particulier de moulin à vent doté d'une calotte tournante, témoin de l'activité industrielle du XIX^e siècle, a rejoint la liste des biens classés comme monument.

On s'en souvient, le château de Noisy avait défrayé la chronique lorsque des citoyens s'étaient mobilisés en vue d'interrompre la procédure de démolition pesant sur ce bien. En réponse à cette mobilisation, le château de Noisy a été inscrit sur la liste de sauvegarde du patrimoine wallon. Cette mesure transitoire d'un an permettra au Département du Patrimoine du Service public de Wallonie de procéder à l'examen approfondi du bien de manière à déterminer si celui-ci peut faire l'objet d'une procédure de classement. Ce sursis laissera également la latitude nécessaire aux investisseurs potentiels pour se manifester.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Du côté des restaurations, une subvention d'un peu plus de 411.000 € a été allouée à la Commune de Hotton dans le cadre des travaux de restauration des décors intérieurs polychromes de l'église Saint-Pierre de Melreux, inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie. Ces travaux visent plus particulièrement la mise au jour de ces décors et leur restauration.

Une subvention d'environ 1.242.000 € vient également d'être accordée pour poursuivre les travaux d'aménagement et de restauration de l'aile est du cloître de Saint-Paul, à Liège. Cette phase s'inscrit dans un projet plus vaste d'extension du trésor de la cathédrale. Les travaux concernent plus spécifiquement la restauration des murs et des charpentes ainsi que le remplacement de la couverture de cette aile. Le but est de redonner son intégrité à la grande salle de l'aile est, morcelée au fil du temps par l'ajout de cloisons.

Évaluation visuelle des propriétés mécaniques d'anciennes poutres en bois : un outil au service de l'étude des charpentes anciennes

Confronté à une charpente ancienne en bois dont il doit valider la capacité portante, l'ingénieur en stabilité doit appuyer son étude sur une estimation des caractéristiques mécaniques résiduelles du matériau. D'origine naturelle, le matériau bois se révèle complexe à caractériser d'un point de vue mécanique (de très nombreuses propriétés sont nécessaires !). Pour venir en aide aux praticiens, une classification des poutres en bois selon leurs performances mécaniques existe. Le défi, tant pour des poutres neuves que pour des anciennes, consiste à établir l'appartenance d'une poutre à une classe de résistance. Pour cela, diverses techniques existent. Toutes tentent de mesurer, compter, comparer différents indicateurs ou propriétés physiques que l'on sait être corrélées aux propriétés mécaniques recherchées.

Dans le cadre spécifique de l'étude des charpentes anciennes, ces techniques doivent

être amendées. Toutes ne sont en effet pas transposables à l'auscultation sur site et certaines nécessitent d'être adaptées, affinées de manière à tenir compte des contraintes d'auscultation, des conditions de chargement ou encore des pathologies propres aux éléments en bois anciens (présence d'aubier, sections importantes, etc.). Les techniques d'auscultation sur site, idéalement non ou semi-destructives, permettent d'approcher raisonnablement quelques indicateurs à partir desquels les propriétés mécaniques essentielles sont déduites. Leur principale limitation réside souvent dans leur caractère local et donc dans la complexité (incertitude) à extrapoler les informations obtenues localement à la caractérisation macroscopique de la poutre en bois.

En ce sens, une méthode globale comme par exemple l'auscultation visuelle in situ en vue d'une classification des performances mécaniques (qui

intègre dans l'analyse les dimensions réelles et globales de la poutre) présente un intérêt certain.

Le point fondamental de l'auscultation visuelle en vue d'une classification mécanique est la détection et la quantification de défauts tels que les nœuds, les flèches, la pente du fil, les fentes et les roulures... ou encore les déformations telles que le voilement, le gauchissement ou le tuilage. Ces informations corrigées en fonction des sollicitations, du taux d'humidité et des pathologies observées in situ peuvent en effet être corrélées aux propriétés mécaniques.

Plutôt que de présenter ici longuement les bases scientifiques de cette méthode de classification mécanique in situ, le choix est fait de démontrer l'intérêt et l'apport de cette méthode au sein même de la méthodologie d'étude de charpentes anciennes :

• **Niveau 0 :**

Des doutes sont émis quant à la pérennité d'une charpente ancienne en bois...

• **Niveau 1 :**

Relevé simplifié de la charpente et inspection visuelle (yeux, décimètre). Cette première étape doit permettre de dresser un état sanitaire global (humidité, éléments cassés ou manquant, etc.), lequel sera résumé sur une « fiche de chantier ». Cette fiche, véritable fil rouge des études et interventions, synthétise de manière visuelle les observations faites sur la charpente et permet d'infirmer ou de confirmer les doutes. Intervenants principaux : architectes, charpentier, technologues du bois, etc.

• **Niveau 2 :**

Si les doutes sont confirmés : auscultation et relevé avancés.

• L'auscultation doit permettre d'identifier les essences de bois (simple en apparence, cette tâche requiert néanmoins une solide expertise) et de mesurer le taux d'humidité. Ce taux d'humidité s'avère important tant pour la correction des propriétés mécaniques qui seront évaluées que pour garantir la durabilité du bois. En outre, cette auscultation reportera sur la fiche de chantier les « zones à risque sanitaire » c'est-à-dire les zones affectées

par des pathologies telles que l'humidité, les champignons, les fissures, les attaques d'insectes, etc.

- Le relevé doit permettre d'élaborer un modèle 3D filaire de calcul de la charpente. Ce modèle reste « grossier » mais tient compte de la géométrie tridimensionnelle de la charpente. Cette étape de calcul permet d'évaluer les efforts (intensité et type) dont chaque poutre en bois est le siège et ainsi d'identifier les « zones à risque mécanique » (zones fortement sollicitées) et de les reporter sur la fiche de chantier.

In fine, on reportera également sur les fiches de chantier les « zones critiques ». Celles-ci sont par définition les zones d'intersection de « risque sanitaire » et de « risque mécanique ». Les zones critiques sont des tronçons de poutres mesurant au moins 15 cm de long où coexistent des pathologies et des sollicitations mécaniques importantes (leur longueur exacte peut être ajustée en fonction de la variabilité des sollicitations mécaniques dans la poutre).

Ce second niveau d'études doit permettre de répondre, de manière simplifiée mais pertinente, aux interrogations relatives à la pérennité de la charpente et aux risques éventuels pour les occupants.

Intervenants principaux : ingénieurs architectes et architectes, etc.

• **Niveau 3 :**

S'il y a danger (pour la charpente ou ses occupants) : auscultation et relevé avancés des « zones critiques ». Ces zones critiques peuvent être des poutres ou des assemblages. Ces zones seront caractérisées par une section critique qui est la section considérée comme représentative

de la zone critique et à laquelle tous les défauts, anomalies ou altérations seront attribués (pénalités). Ce travail (réalisé in situ) est idéalement accompli par deux personnes travaillant l'une au sondage et l'autre à la retranscription sur les fiches de chantier. C'est à ce niveau, en complément d'autres techniques d'auscultation destinées à nourrir les modèles de calcul, que l'auscultation visuelle en vue d'une classification des performances mécaniques prend tout son sens. Ainsi par exemple, toutes les poutres contenant au moins une zone critique doivent faire l'objet d'une classification visuelle. Ainsi, à partir d'une grille d'évaluation prenant en compte l'essence de bois, la densité, l'humidité, la taille et la position des nœuds (adhérents ou non adhérents), le type d'efforts sollicitant la section critique, la pente du fil ou encore la profondeur et la position de fissures (de séchage ou mécaniques), une estimation des propriétés mécaniques peut être faite. Au terme de cette analyse, l'ingénieur en stabilité disposera de l'ensemble des informations lui permettant de réaliser une étude fine de la capacité portante de la charpente.

En l'état actuel de son développement, l'auscultation visuelle en vue d'une classification des performances mécaniques des bois anciens ne permet d'intégrer que des défauts et/ou pathologies présentant une signature surfacique. Dans le même esprit, un dispositif permettant d'étendre la collecte d'informations par-delà la surface des éléments, à une échelle sub-globale, sur base par exemple d'une méthode thermique est en cours de développement. Gageons que cette méthode d'auscultation permettra à l'avenir d'améliorer la collecte d'informations et de caractéristiques mécaniques et d'éviter que des interventions structurales lourdes et dommageables à l'intégrité de la charpente ne soient justifiées par une méconnaissance de données pourtant indispensables au travail de l'ingénieur.

Thierry DESCAMPS & Laurent VAN PARYS,
Université de Mons
Olivier CARPENTIER & Emmanuel ANTZAK,
Université d'Artois

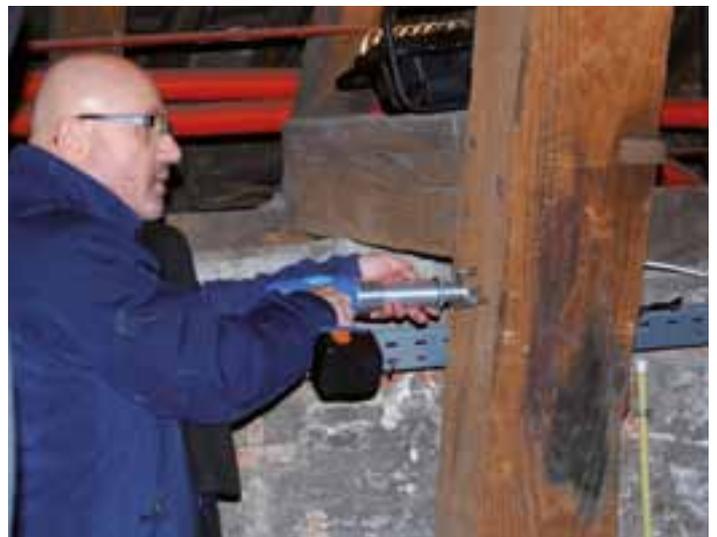


Illustration d'une campagne de tests non destructifs menée dans les charpentes de l'hôtel de Ville de Mons, décembre 2013 © Th. Descamps

Couvre-mur et protection des maçonneries à l'aide de tables de plomb (FARCC n° 03.0313.05.01)*

NB : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : <http://dgo4.spw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/Patrimoine/Pages/Farcc/default.asp>.

Mots-clés :

Maçonnerie, mur, protection, plomb, table, patte, cuivre, cuivre étamé, fixation, voligeage, membrane, kraft

FARCC associées :

Historique :

Documents techniques associés :

- N.I.T.169 – Utilisation du laminé de plomb pour les couvertures et les bardages ;
- DTU 40.46 – septembre 1994 – Travaux de couverture en plomb sur support continu – Partie 1 : Cahier des clauses techniques ;
- DTU 40.46 – septembre 1994 – Travaux de couverture en plomb sur support continu – Partie 2 : Cahier des clauses spéciales ;
- H. CHARLENT, *Traité de couverture et d'évacuation des eaux pluviales*, Dunod, 2000 ;
- J.-L. CAILLERIE et F. WILMOTTE, *Techniques de l'Ingénieur, traité Matériaux métalliques. Plomb et alliages de plomb*, CNAM ;
- Jan ZWAANENBURG et René VANDENBOSCH, *Le plomb laminé dans la construction*, éd. conjointe SIBL – CPL/CBL, 1996.

Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

- Trois types de plomb existent sur le marché : le plomb laminé industriel, le plomb coulé sur sable (très rare) et le plomb SMH. Seul le plomb laminé industriel standard est concerné dans le cas qui nous occupe.
- Le plomb est généralement en concurrence avec trois autres métaux : le cuivre, le zinc et plus rarement l'inox. Le tableau ci-dessous reprend, à titre indicatif, les caractéristiques approximatives principales utiles pour nos chantiers. Chaque matériau n'étant pas pur,

l'inox austénitique et le cuivre électrolytique peuvent être mis en contact avec le plomb.

- Certaines essences de bois sont particulièrement corrosives en contact direct avec le plomb. Il s'agit de l'acajou, du chêne, du châtaignier et du teck. Les essences compatibles à privilégier sont le sapin, le pin sylvestre et le peuplier.
- Le plomb ne peut être mis en contact direct avec les matériaux suivants, sous peine de corrosion accélérée : béton, mortier de ciment, mortier de chaux. Seul le plâtre « THD » peut être utilisé comme support éventuel.

Matériau	Alliage	Densité (kg/dm ³)	Point de fusion (°C)	Durée vie (années)	Coef. dilata-tion mm/m à 100 °C	Potentiel électro-chimique V
Cuivre	Cu/P/Zn	8,93	1084	> 100	1,7	0,521
Plomb	Pb/Cu/Bi/Sb/Sn	11,35	327,5	> 100	2,7	0,126
Zinc	Zn/Cu/Ti/Al	7,14	419	< 50-70	2,9	0,762
Acier Inox 316	Fe/Cr/Ni/Mo/Mn	8,00	1538	>100	1,6	0

à proprement parler, il est toujours le résultat d'alliages de différents métaux. La durée de vie est influencée par l'environnement, l'épaisseur de la feuille et la qualité de la mise en œuvre.

- Étant donné le coefficient de dilatation du plomb relativement élevé, le système de pose doit être pensé de manière telle qu'il n'y ait aucune entrave aux mouvements de dilatation.
- En fonction de la valeur du potentiel électrochimique des métaux, des couples électrolytiques ou corrosion de tension peuvent se produire. Les contacts avec l'acier galvanisé, l'acier non galvanisé et l'aluminium sont strictement interdits. Seuls



© SPW

Aide à la prescription dans le cahier des charges :

- Toutes les précautions sanitaires devront être prises afin d'éviter que la main-d'œuvre soit contaminée lors de la mise en œuvre des tables de plomb. Le port de gants adaptés est obligatoire. Il est également interdit de fumer pendant l'opération.
- La main-d'œuvre aura l'expérience requise et fera la preuve de ses compétences en présentant une maquette à l'échelle 1/1 d'un élément individuel du couvre-mur. Les travaux ne pourront commencer qu'après l'accord de la direction de chantier.
- Les outils spécifiques au façonnage du plomb devront être utilisés : battes (banane, plate, anglaise), boursault, chasses, pinces à border, maillet en bois, grattoir.
- La maçonnerie de la tête de mur doit être parfaitement stable.
- Les tables de plomb auront une épaisseur constante de 3 mm au moins. Leur hauteur maximum ne dépassera pas 1 m.
- Tel un puzzle, les assemblages se feront essentiellement par assemblages mécaniques à l'aide de pattes de cuivre étamé de type bretelle, à ressort, de maintien. Entre le pied de la table et la patte de maintien, un espace de 2 à 3 mm sera prévu afin de permettre les mouvements de dilatation.
- En fonction de l'inclinaison de la tête de mur, le recouvrement variera entre 100 et 200 mm maximum.
- Dans le cas où des soudures sont nécessaires, celles-ci seront toujours de type « autogène » à l'aide d'un chalumeau braseur oxyacétylénique. Cette opération devra se faire avant 14h dans le but de prévenir tout incendie. Une surveillance de la zone de travail devra être organisée jusqu'à la fin de la journée. Les soudures au chiffon (lampe à souder, stéarine, couteil) sont a priori prosrites excepté lorsque les soudures autogènes sont impossibles. Dans ce cas, la baguette d'apport sera composée de minimum 33 % de plomb. Toute soudure doit être précédée d'un nettoyage de la couche d'oxydation, soit mécaniquement, soit à l'aide d'un gel décapant adapté.
- Le voligeage sera composé de préférence avec des planches de sapin rouge du Nord



© SPW

rabotées de 100 mm de large et minimum 25 mm d'épaisseur. La tolérance de planéité sera de maximum 1 mm. Il sera fixé fermement à la tête de mur à l'aide de vis en Inox austénitique.

- La membrane d'interposition entre le plomb et le voligeage sera de type « papier Kraft ».

- Fixation en tête, sur toute la largeur de la table d'une bande de cuivre de minimum 1 mm d'épaisseur et de 20 à 30 mm de largeur. Les clous seront à tête large, crantés et en cuivre. Ils seront posés en quinconce tous les 25 à 30 mm.
- En fonction de la pente du mur, des éléments permettant d'éviter le glissement des tables de plomb confrontées au fluage pourront être installés. Les joncs seront formés à l'aide de baguettes de plomb pleines. Ils seront fixés à l'aide de vis en Inox austénitique. Leur forme (chevron, anse de panier, demi-cercle, etc.) sera définie par la direction de chantier. Leur largeur ne pourra dépasser le tiers, au maximum la moitié, de la largeur du couvre-mur. Les tables de plomb épouseront parfaitement les joncs par un emboutissage précis et délicat.
- Casse-goutte sous forme de rainure en sous-face dans laquelle on insérera la table de plomb ou roulé sur ourlet en cuivre. Le « débordant » du couvre-mur devra prendre en compte le fruit éventuel du mur concerné.
- Dans le cas où la table de plomb est employée pour protéger des pierres et/ou éviter des interventions lourdes en termes de restauration de celles-ci, il est possible de poser le plomb

directement sur la pierre. Une grande attention sera apportée pour que la fixation des pattes se fasse dans les joints existants. L'engravement se fera à l'aide de filasse de plomb matée en profondeur sur laquelle un passage au chalumeau permettra d'assurer une finition parfaite.

- Afin de donner un aspect uniforme et d'éviter des traces de coulées blanches, une huile de patine sera appliquée.
- Pour les murs horizontaux, on assurera l'étanchéité de la jonction entre deux tables à l'aide d'une chemise de garantie. Celle-ci sera composée d'une feuille de plomb posée sous les tables de plomb dans l'axe de leur jonction. Elle sera fixée solidement au support à l'aide de pattes de cuivre étamées et de vis en Inox austénitique. Chaque extrémité de la chemise sera pourvue d'un pli d'une longueur variant de 15 à 20 mm. Les tables seront fixées à la chemise à l'aide de pattes de maintien.

*Fiche coordonnée par Jean-Christophe SCAILLET, SPW / DGO4 / Patrimoine / Direction de la restauration du patrimoine / Cellule d'appui et contrôle technique

Prémices d'une nouvelle vie pour le charbonnage du Hasard à Cheratte

Les anciennes installations du charbonnage du Hasard à Visé interpellent par leur architecture particulière et leur situation à flanc de colline, bien connus de tous ceux qui passent la tranchée de Cheratte et des nombreux « explorateurs urbains » qu'elles attirent. À l'abandon et largement pillé depuis la fin des années 1970, le site est devenu un chancre industriel au cœur du village de Cheratte-Bas. Aujourd'hui, une nouvelle vie s'annonce pour ce site classé grâce à son acquisition par l'intercommunale SPI.

L'activité du charbonnage remonte au XIX^e siècle. En 1905, la reprise par la société anonyme des Charbonnages du Hasard donna le coup d'envoi pour la construction des édifices actuels, qui s'est échelonnée de 1907 (édifices en style néomédiéval) aux années 1950. À son apogée, le charbonnage occupait plus de 1.500 personnes. Les trois étages de douches individuelles, habillés de faïence blanche, témoignent encore de cette époque de gloire ainsi que les rayonnages des lampes et cartes de pointage situés dans la lampisterie.

En 1977, le charbonnage ferma définitivement ses portes. Il fut acquis par un propriétaire privé qui, malgré quelques démarches, le laissa à l'abandon.

Le charbonnage fut protégé en 1982 par un classement comme site pour l'ensemble et comme monument pour la tour n° 1 avec ses salles des machines attenantes. Mais cette mesure n'a pas pu stopper la dégradation et le pillage, tout comme l'inscription sur la liste des biens menacés de l'IPW en 1999 n'a pas permis de débloquer la situation. Au fil d'années de négociations avec le propriétaire et après le financement d'une étude par l'IPW, il a fallu

se rendre à l'évidence que seule une maîtrise foncière publique permettrait de sauvegarder et valoriser ce témoin industriel.

Depuis novembre 2013, cette maîtrise est enfin acquise : grâce à la reconnaissance comme Site à Réaménager (SAR), l'intercommunale SPI a pu procéder à l'expropriation en vue d'un assainissement. Cette opération devrait déjà débuter en 2014 et concernera la sécurisation du site et la démolition des édifices non classés à l'exception de la lampisterie, pour un coût total de 2.000.000 €. Elle aura pour but de préparer le site à une réaffectation par un partenariat public-privé.

À noter que ces travaux préparatoires ne sont pas des moindres : le site souffre de problèmes de gestion d'eau et la stabilité du sol est compromise par l'ancienne activité minière. En parallèle, les possibilités de réaffectation, tant en termes d'espaces disponibles que de types d'activités, sont étudiées.

La restauration des édifices classés n'est donc pas à l'ordre du jour dans l'immédiat mais la nouvelle vie du charbonnage se prépare, pour le plus grand bonheur des riverains et des amoureux du patrimoine industriel.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

La brasserie de la Thiérache à Momignies : étude de faisabilité d'une valorisation touristique et patrimoniale



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Classée comme monument depuis le 24 janvier 2013, l'ancienne brasserie Février est un des rares témoins de l'art brassicole datant du début de la révolution industrielle belge. Vraisemblablement créée en 1825, comme en témoigne l'inscription en façade, la brasserie conserve encore aujourd'hui l'ensemble des machineries participant au processus de fabrication de la bière, depuis le travail des matières premières jusqu'à la mise en bouteille, le tout étant actionné par une seule machine à vapeur.

À l'époque, pour des raisons économiques, la famille Février qui produisait la « bière Février », n'a pas pu faire évoluer ses outils et équipements qui sont restés à leur emplacement d'origine et ont continué de fonctionner jusqu'à la fermeture de la brasserie. Certaines cuves, fabriquées d'une pièce, peuvent être datées avec certitude de l'époque de la construction du bâtiment puisque, pour une question de mise en œuvre, elles n'ont pu être installées qu'à ce moment-là. Les seuls équipements ajoutés ultérieurement sont des machines pour le processus de mise en bouteille de la bière, datant des années 1930. En tout, ce sont sept générations de Février qui se sont succédé aux commandes de la brasserie, jusqu'à sa fermeture définitive dans les années 1980.

L'ensemble du site a été acheté en 2006 par un propriétaire privé. On y retrouve le bâtiment à proprement parler de la brasserie, sur trois niveaux, le logement des brasseurs, la malterie, plusieurs granges ainsi que les anciennes écuries.

Après avoir découvert le potentiel patrimonial méconnu de son bien, le propriétaire a créé une asbl afin de préserver et de mettre en valeur la brasserie. Le projet du propriétaire est de rendre l'ensemble du bâtiment accessible au public, en vue d'en faire un véritable centre d'interprétation de l'art brassicole,

ce qui nécessite des travaux de restauration et d'aménagement du bâtiment, de préservation des machineries et de mises aux normes (électricité, incendie, sécurité, etc.). L'idée est de conserver le bâtiment tel quel, véritable écrin qui permet de visualiser et de comprendre le fonctionnement des installations de l'époque.

Actuellement, le propriétaire propose des visites ponctuelles de la brasserie, limitées au rez-de-chaussée et aux caves, pour des raisons de sécurité. En effet, les escaliers métalliques d'origine, qui ont un intérêt patrimonial indéniable, ne répondent pas aux normes de sécurité actuelles. Les visites se terminent à l'Estaminet, créé dans l'ancien salon de réception aujourd'hui rénové, où l'on peut déguster des produits du terroir et savourer la bière « Thierash », fabriquée pour l'occasion en quantité (très) limitée par un brasseur de la région.

À la demande du propriétaire qui souhaitait obtenir un avis sur son bien, l'Institut a effectué une première visite en 2010. Suite à cette visite, l'Institut, convaincu de la valeur exceptionnelle de la brasserie, a demandé à son Ministre de tutelle la possibilité d'ouvrir une



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

procédure de classement. Le dossier a ensuite été transmis à la Direction de la Protection qui a étudié la valeur patrimoniale du bien et fait aboutir le classement des bâtiments comme monument en 2013.

L'Institut a ensuite réalisé en 2014, dans le cadre de sa mission de conseil en réaffectation, une étude de faisabilité pour envisager la possibilité de développer le parcours de visite. Cette mission vise à permettre à des propriétaires ou à des investisseurs éventuels d'apprécier le réel potentiel d'un bien et d'orienter les décisions afin de lancer un projet de valorisation ou de réaffectation en toute connaissance de cause.

Après avoir étudié le fonctionnement actuel des visites, l'Institut a réfléchi au développement d'un parcours de visite le plus optimal possible, en l'étendant aux étages supérieurs de la brasserie, et le moins invasif du point de vue des interventions sur le bâtiment et les machineries classées.

Il s'agit d'établir un parcours de visite cohérent par rapport au mode de fabrication de la bière, permettant une fluidité du flux des visiteurs ainsi qu'un accès maximum pour les personnes à mobilité réduite, tout en garantissant les normes de sécurité optimales (dimensions des escaliers, protection des accès, protection incendie, etc.). La zone d'accueil du public et les commodités ont également été réfléchies pour s'intégrer dans les espaces disponibles et dans le parcours envisagé. Le tout en concentrant les travaux d'aménagement d'espaces de circulations à un seul endroit afin de limiter l'impact d'une intervention contemporaine et de préserver au maximum le bâtiment dans son état originel.

Le coût du réaménagement de la brasserie en un véritable lieu d'interprétation de la fabrication de la bière, accessible à tous les publics, a ensuite été établi, en tenant compte des travaux d'aménagements, de préservation des machineries et de mises aux normes des installations, en plus desquels des travaux de restauration sont à prévoir.

Au final, cette étude devrait permettre au propriétaire de poursuivre et approfondir la réflexion, de prendre des décisions et de poser des choix de fond pour le redéploiement touristique du site avec l'aide d'éventuels partenaires locaux ou régionaux mais aussi des mécènes. L'étude pourra dès lors lui servir de support dans ses recherches pour concrétiser son projet de valorisation de l'ancienne brasserie Février de Momignies.

Le classement du gisant de Maximilien de Hornes et l'établissement d'une zone de protection avec l'église Saint-Remy qui lui sert d'écrin à Braine-le-Château : un modèle de protection à poursuivre



© SPW

Avec la signature, le 17 janvier 2014, de l'arrêté de classement du gisant en albâtre de Maximilien de Hornes, le Ministre du Patrimoine a, dans le même temps, établi une zone de protection correspondant à l'église Saint-Remy où est installé ce gisant, marquant par là sa volonté d'établir un périmètre en trois dimensions permettant la conservation du bien classé. Cette précision sera certainement utilisée pour de futurs dossiers de classement similaires tels des orgues, des vitraux, etc.

D'importantes transformations furent effectuées entre 1542 et 1549 dans l'église romane de Braine-le-Château. Ces travaux coïncidèrent avec les dernières années de Maximilien de Hornes et la pose de son mausolée dans une niche dans le chœur de l'église transformée. La population de la ville ayant dépassé 2.700 habitants, l'ancienne église, devenue trop petite, fit place dès 1860 à l'actuelle, un édifice en briques à trois nefs. À cette occasion, le gisant fut déplacé dans la base du muret séparant le chœur de l'église de la chapelle castrale.

En 1970, suite à la transformation du chœur de l'église pour correspondre aux prescriptions du Concile Vatican II, le gisant fut déplacé dans l'abside du collatéral sud sur un socle en pierre bleue de 80 cm de hauteur. Cette abside fut fermée en 2010 par une vitre afin de protéger le gisant des dégradations de malveillants.

Le gisant mesure 170 cm de long, sur une largeur allant de 62 cm à 55 cm. Il fait 50 cm de haut. Le corps représenté mesure 150 cm. Le monument ne contient aucune sépulture. Le gisant d'albâtre est

taillé en haut-relief et fait corps avec la dalle sur laquelle il semble posé. Cette dalle fait office de tapis d'apparat, dont le bord est mouluré. Le profil de la dalle est en biseau, destiné probablement à un encastrement dans une plus grande dalle qui devait lui servir de support.

L'homme est petit, 150 cm. Il est figuré couché sur une dalle, la tête appuyée sur un coussin que soutiennent deux angelots. Il a les mains jointes. À ses pieds se trouve un lion. Il porte une armure complète et le collier de la Toison d'Or. La précision des détails de la cote de mailles, des brassards, des genouillères, des jambières est époustouflante. Tout est bien observé, jusqu'aux rivets, aux rainures, aux boucles. À la tête, la sculpture se termine par une table épigraphique, adossée aux angelots et au coussin. Elle ne porte aucune inscription.

Ce sont les armoiries taillées sur le surcot qui confirment l'identité du chevalier. Il occupait le château voisin de l'église, s'appelait Maximilien de Hornes et est mort en 1542. On s'accorde, sans sources documentées formelles, sur le fait que le monument a été commencé du vivant du défunt. Il est attribué, sans certitude, à Jean Mone, maître artiste de Charles Quint.

Jean Mone s'est rendu en Italie. Le matériau choisi, l'albâtre, lui a certainement été suggéré par ce voyage. C'est un artiste influencé par la Renaissance, par les artistes italiens et espagnols. Sur les 102 gisants du Brabant wallon répertoriés par Kockerols, celui de Braine-le-Château est le seul en albâtre. Pour ce spécialiste, le gisant classé récemment est le plus remarquable, le plus abouti. Il n'est malheureusement

pas intact, ayant été victime d'actes de vandalisme. L'IRPA le fit réparer en 2009.

Maximilien de Hornes (1475-1542) fut fait chevalier de la Toison d'Or en 1516. Il était depuis 1506 seigneur justicier de Braine-le-Château où il décéda. La qualité exceptionnelle du monument reflète l'importance du personnage. Dès 1501, il a accompagné Philippe le Beau en Espagne où il occupa diverses fonctions. Il fut aussi lieutenant de la cour féodale et conseiller de Brabant, maréchal héréditaire du Hainaut et chambellan de Charles Quint.

En 1521, Maximilien de Hornes fit ériger le célèbre pilori sur la place de Braine, en pleine époque troublée des débuts du luthéranisme. Cet homme voulut marquer le temps de son empreinte personnelle. Il fit transformer le château médiéval, place forte, en une résidence agréable à vivre.

Pareillement, sur le gisant, sont alliés le thème du chevalier médiéval en armure prêt à combattre et le thème davantage propre à la Renaissance d'une attitude apaisée et très personnalisée dans les traits.

Sont déjà classés à Braine-le-Château dans un environnement tout proche de l'église, le château et ses abords dont Maximilien de Hornes a entrepris l'agrandissement et la rénovation, la maison du bailli, le pilori majestueux érigé par ce même Maximilien, le moulin seigneurial situé à la limite du parc du château.

Le classement du gisant complète logiquement cet ensemble et forme un groupe de cinq éléments très représentatifs d'une localité aux Temps modernes : la résidence cossue et fortifiée, la délégation administrative, le pouvoir judiciaire, l'activité économique et enfin le sacré mêlé au funéraire.

Olivier CARLY,
Attaché – historien



© SPW

Archéologie expérimentale au plateau des Cinques à Olloy-sur-Viroin

Depuis 10 ans, les Forges St-Roch asbl, en partenariat avec le CReA (Centre de recherche et d'archéologie de l'ULB), bénéficient d'une autorisation de fouille pour étudier la fortification protohistorique du plateau des Cinques à Olloy-sur-Viroin. Cette occupation date de la fin de l'Âge du Fer. Son périmètre est défendu à l'est et à l'ouest par un rempart du type *murus gallicus*, percé d'une structure d'accès élaborée. Parallèlement à l'étude archéologique du site, les Forges St-Roch asbl et la Commune de Viroinval travaillent en étroite collaboration à la protection et à la valorisation de ce patrimoine. Ils ont établi un projet visant la conservation de l'ensemble des éléments archéologiques. Ces derniers alimenteront une reconstitution scientifique rigoureuse et une présentation au grand public.

L'aménagement de la porte occidentale et des deux portions de rempart qui l'encadrent comporte deux phases. La première consiste à protéger les murs de rempart mis au jour lors de la fouille, par la pose d'une bâche. Elle comprend également la mise en place de poteaux de bois dans les fosses qui accueilleraient primitivement la base des poteaux constituant l'armature de cet accès. La deuxième phase intégrera la reconstruction de ces deux portions de rempart, afin de visualiser le principe constructif d'une portion du *murus gallicus* de la forteresse d'Olloy.



© Forges St-Roch asbl

C'est la première phase qui a été réalisée ces 30 et 31 janvier par une équipe de cinq ouvriers du Service des travaux de la Commune de Viroinval, coordonnée par les responsables des Forges St-Roch asbl.

La collaboration entre l'équipe de travailleurs, la coordinatrice des travaux et le directeur de fouille a été remarquable. Le vif intérêt que les ouvriers ont porté au projet et leur savoir-faire, associés à des directives archéologiques précises, ont permis que ce travail énorme soit accompli en deux journées.

Le placement des poteaux dans les excavations découvertes lors de la fouille permet dorénavant d'imaginer « en 3D » la porte défensive qui jusqu'à présent n'existait qu'à l'état de trace au sol et sur plan. On peut ainsi mesurer son caractère monumental. Cette visualisation est précieuse notamment pour les stagiaires qui se succèdent sur le chantier de fouille durant le mois de juillet. Elle permettra également aux habitants de l'entité et aux promeneurs de rêver à ce que fut l'occupation du site il y a des milliers d'années.

Deux jours d'archéologie expérimentale

Les conditions de réalisation de ce travail en ont fait de l'archéologie expérimentale. Toutes les opérations de placement des poteaux ont été effectuées manuellement. Deux avantages à cela : aucune machine n'a foulé l'espace de la fouille et les conditions de travail se sont vraisemblablement approchées de celles des constructeurs de l'époque. Les troncs qui proviennent du site pour la plupart avaient été préalablement écorcés à la main par les ouvriers communaux. Il s'agit de pin noir. Le choix d'un conifère se justifie. D'innombrables pommes d'épicéa avaient été recueillies dans le puits votif du site des temples jumelés de Matagne-la-Grande, éloigné de l'*oppidum* d'Olloy-sur-Viroin de 4 km, lors de la fouille en 1979, démontrant ainsi que l'espèce *picea abies* poussait dans les environs du sanctuaire dans la seconde moitié du III^e et au IV^e siècle (G. DE BOE, *Le sanctuaire gallo-romain dans la plaine de Bieure à Matagne-la-Petite* dans *Archaeologia Belgica*, 251, 1982, p. 32-51).

Mis à part la hauteur des troncs (la porte comportait au moins un étage et supportait une toiture), les ouvriers ont été simultanément confrontés à la nécessité de maîtriser le poids énorme des rondins, à la difficulté d'obtenir une verticalité, des alignements et un calage parfaits des pièces de bois. Le gabarit du calage est à observer également : les ouvriers ont placé de manière spontanée d'abord de grosses pierres dans le fond pour installer le rondin sur le fond du trou afin qu'il ne glisse pas lors du remplissage. Ils ont ensuite placé des blocs moyens puis ont comblé le trou avec des cailloux de petit calibre.

Un autre constat s'impose. Les pieux d'origine ne devaient pas être d'un diamètre plus important que ceux que nous avons placés. Les trous de poteaux ont un diamètre moyen de 80 cm. Nous estimons au départ que les troncs utilisés à La Tène finale approchaient les 50 cm. Mais étant donné l'aspect de solidité de la structure mise en place, il nous apparaît plausible que le gabarit de 35 cm de diamètre ait pu être suffisant pour supporter une structure de porte de plusieurs étages. Un autre élément vient peut-être corroborer cette supposition : la masse de pierres de calage nécessaire pour stabiliser parfaitement les poteaux est très impressionnante et justifie le diamètre important des trous même pour des poteaux de 35 cm de diamètre.

D'autres conclusions découlent de la mise en œuvre des poteaux.



© Forges St-Roch asbl

Notamment que l'impossibilité d'appuyer les rondins tout contre le mur du rempart à cause de la roche en place laisse supposer qu'il y avait un bardage de bois entre les poteaux et le mur. Un autre constat s'impose : le nez du rempart, qui a été prolongé et sans doute consolidé par une armature de bois comme présumé plus haut, a été relativement bien conservé tandis que son vis-à-vis n'a pas été remanié lors de la deuxième phase de transformation de la porte et a presque entièrement disparu.

Ces manipulations ont nécessité force physique et rigueur afin d'obtenir le résultat que l'on peut maintenant admirer.

Il y a fort à parier que d'autres observations suivront l'expérience et enrichiront ainsi la connaissance des principes de construction de la porte.

Dès à présent, la deuxième phase, qui consiste à restaurer les sections de rempart qui encadrent la porte, apparaît intéressante et nécessaire pour donner toute son intégrité au site et en faire un élément majeur du patrimoine de la commune de Viroinval.

Marie-Laurence SQUEVIN,
Forges St-Roch asbl

Réalisation :

Équipe d'ouvriers du Service des travaux de Viroinval

Coordination des travaux :

Marie-Laurence Squevin, Forges St-Roch asbl

Direction des fouilles :

Jean-Luc Pleuger, Forges St-Roch asbl

Suivi de recherche :

SPW / DGO4 / Direction extérieure de Namur / Service de l'archéologie



© Forges St-Roch asbl

Mise au jour d'une villa gallo-romaine à Heinsch (Arlon)

La construction prochaine d'un nouveau dépôt des TEC dans la périphérie du chef-lieu de la province de Luxembourg, a fourni l'occasion au Service de l'archéologie de la Direction extérieure de la DGO4 de réaliser des sondages de diagnostic sur une surface de plus de 2,5 hectares. Cette zone est située à un peu moins de 3 km à vol d'oiseau des vestiges de l'agglomération antique d'Arlon. La première journée de diagnostic a révélé la présence d'un établissement rural remontant à la période gallo-romaine. Les fondations découvertes le 13 janvier 2014 ont été dégagées jusqu'à la fin du même mois. Cette courte période a été mise à profit pour réaliser la fouille, les relevés et les dessins de l'ensemble du bâtiment. La mise en œuvre du chantier de construction du nouveau dépôt dans un terrain remis en état ne subira ainsi aucun désagrément ou retard.

Les sondages réalisés avec une pelle mécanique ont révélé la présence de vestiges archéologiques uniquement dans l'angle sud-est du projet. Hormis les traces d'un chablis incendié, aucune autre trace ancienne n'a été repérée. Le reste de l'exploitation rurale se développait probablement plus au sud, sous le tracé de l'actuel chemin de fer, en direction de la voie Reims-Arlon-Trèves distante de quelque 400 m.

Seules les fondations de la villa ont été épargnées par les labours. Le plan rectangulaire (21,50 x 12,50 m) est cependant complet et bien lisible. Le bâtiment est caractérisé par une grande pièce centrale de 10,50 m de long pour une largeur intérieure de 7,50 m. Cette grande salle est bordée de galeries sur trois côtés. Il s'agit du schéma constructif le plus répandu dans la typologie des résidences rurales gallo-romaines. La base d'un four à pain forme une excroissance dans la façade ouest. Son chargement était réalisé à partir d'un des angles du hall central. Les matériaux de construction sont d'origine locale. L'essentiel est construit en éclats de grès ferrugineux très dur et en blocs de marne gréseuse. Seule une cave implantée dans l'angle nord-est de la galerie nord est construite en moellons de grès calcaire coquillier. Ce matériau très tendre a été fortement attaqué par l'acidité du sol. La pièce en sous-sol est étroite (2,50 m x 6 m)



Vue de la villa prise par drone © Skygaume

et est accessible à partir de la salle centrale via une cage d'escalier probablement réalisée en pan-de-bois vu la finesse du soubassement en pierres. L'emploi d'un matériau de construction différent indique que cet aménagement a été effectué dans un second temps. La galerie nord contient deux autres pièces. Celle du milieu est de plan carré et pourrait avoir servi de pièce d'entrée. La toiture était couverte de tuiles mais également de grandes ardoises épaisses. Leur découverte dans les couches de remblais de démolition de la cave ne permet toutefois pas de repositionner avec précision les différents éléments de cette toiture mixte.

Les dimensions relativement modestes de l'édifice et l'absence de pavillons d'angle pourraient induire une confusion avec un simple bâtiment d'exploitation agricole. Cependant le matériel céramique trouvé dans les remblais de la cave reflète sans le moindre

doute celui d'une habitation. La gamme complète du vaisselier a été découverte : gobelets en céramique métallescente, cruches, amphores à vin de Moselle, mortiers, plats à cuire et marmites en pâte commune à dégraissant coquillier, jattes et plats à cuire à enduit rouge pompéien, bouilloire originaire de Rhénanie, bol en sigillée, brûle-parfum. Ce matériel archéologique varié indique également que la démolition a eu lieu durant le III^e siècle. Ces objets sont tout à fait comparables à ceux découverts dans le vicus tout proche. La nature de la production de cette petite exploitation rurale ne peut être définie avec exactitude mais l'importance de la traction chevaline est reflétée par la découverte de plusieurs éléments de harnachement.

Denis HENROTAY,
Responsable du Service de l'archéologie,
SPW / DGO4 / Direction extérieure du Luxembourg



Dégagement des fondations du bâtiment. Photo D. Henrotay © SPW / DGO4



Ensemble d'éléments de harnachement. Photo D. Henrotay © SPW / DGO4

Gembloux : suivi archéologique et fouilles préventives à l'hôtel de Ville

À l'étroit dans ses anciens locaux administratifs, la Ville de Gembloux a entamé en août 2013 la construction d'un nouvel hôtel de Ville dans le parc d'Épinal. En raison de la localisation du chantier au cœur du centre historique et de l'ampleur des travaux (près de 3.000 m², pour une profondeur moyenne de 6 m), le Service de l'archéologie de la Direction extérieure de Namur (SPW / DGO4 / Patrimoine) y a réalisé, entre le 9 juillet et le 7 octobre 2013, en collaboration avec les services de l'administration communale, une série de relevés topographiques et archéologiques.

La probabilité de découvertes archéologiques était élevée car le site est localisé au pied de la maison du Bailli qui abrite actuellement le bureau du Bourgmestre et la salle du Conseil communal. Ce bâtiment, dont le corps principal, agrandi en 1937, remonte au XVI^e siècle, s'appuie sur deux caves des XII^e-XIII^e siècles. Il dominait depuis les Temps modernes et jusque dans les années 1960, un bâti serré comprenant maisons de maître, habitats modestes, cours intérieures, jardins et ruelles. Une bonne partie de cet espace urbain, devenu insalubre, a été détruite et remplacée par un pavillon administratif, un parking et des parterres de pelouse ornés d'arbres et d'arbustes.

Pour rappel, le site se trouve en bordure d'un plateau, le long de l'Orneau, affluent de la Sambre. Il est marqué par une rupture de pente assez forte vers le nord que l'on peut observer dans l'ancienne rue du Tribunal, à l'ouest, et dans celle du 8 Mai, à l'est. Il apparaît aussi que la maison du Bailli et l'habitat voisin avaient été installés sur une ancienne proéminence naturelle, au double pendage ouest/est et sud/nord, aux alentours de la cote 149 m. Notons que le terrain naturel se situait à une profondeur moyenne d'un mètre, sous les remblais de destruction et les couches d'occupations.

Datées des XI^e-XIII^e siècles, les plus anciennes traces d'occupations humaines ont été retrouvées au nord et au nord-est du site dans une zone où la stratigraphie avait été peu perturbée. Plusieurs fosses, trois foyers

et autant de niveaux d'occupations contemporains des fondations de la maison du Bailli ont ainsi été mis au jour. Une première évaluation du matériel recueilli a mis en évidence une catégorie de céramique issue probablement d'une production locale.

L'urbanisation de cette partie de la ville se poursuit vers la fin du XV^e siècle mais s'intensifie entre les XVI^e et XVIII^e siècles. Au nord-ouest, les bâtiments, principalement des maisons de maître, se déploient le long de l'ancienne rue du Tribunal. En pierre puis en briques, suite à des restaurations, ils sont construits sur cave, en terrasse ou à demi-niveau entamant la colline à certains endroits. Deux puits appartenant à cette période ont également été mis au jour.

Dans la zone nord-est du site, ce sont deux puits ainsi qu'un bâtiment en pierre avec cave voûtée et trois autres aux fondations peu fondées qui ont été mis au jour perpendiculairement à la rue du 8 Mai. Les bâtiments aux fondations légères devaient avoir supporté une ossature en bois et torchis.

Entre les deux zones d'habitats, l'espace était moins densément bâti et occupé par des jardins, des potagers ou des vergers, comme l'attestent les épaisses couches humifères découvertes.

Le XIX^e siècle a vu de nouvelles constructions ou la transformation de bâtiments anciens. Dans la zone nord-ouest du site, on constate que des pièces sont ajoutées à l'arrière des bâtiments. Au nord-est, les bâtiments aux fondations légères sont remplacés par un grand bâtiment en briques avec cave. Au pied de la maison du Bailli et dans la partie sud-est du site, la localisation de trois caves confirme l'existence d'une ruelle entre l'ancienne rue du Tribunal et la rue qu'occupe aujourd'hui la rue du 8 Mai.



Vue du chantier vers le sud-ouest. À l'avant plan : fondations des XV^e-XVII^e siècles ; à l'arrière plan : la maison du Bailli. Photo M. Siebrand © SPW / DGO4

Bien que partiels, les résultats engrangés ont permis d'appréhender l'urbanisation de cette partie du cœur historique de Gembloux. Ils ont ainsi mis en évidence la présence d'une occupation médiévale contemporaine de la maison du Bailli et l'évolution du bâti et du parcellaire entre le XV^e siècle et le XIX^e siècle, confirmant ainsi la documentation iconographique et cartographique. Notons enfin que les données engrangées en 2013 seront complétées par une seconde phase de fouilles préventives à l'entame de l'aménagement des abords du nouvel hôtel de Ville.

Michel SIEBRAND et Élise DELAUNOIS,
SPW / DGO4 / Direction extérieure de Namur /
Service de l'archéologie
en collaboration avec Claude DUPONT, Carole HARDY
(SPW / DGO4 / Direction extérieure de Namur /
Service de l'archéologie),
Olivier COLLETTE, Sylvie DE LONGUEVILLE, Sophie CHALLE
et Jean-Noël ANSLIJN (SPW / DGO4 / Direction
de l'archéologie) et Marie DUSSART (administration
communale de Gembloux)



Relevé des fondations légères, dans la zone nord-est. Photo M. Siebrand © SPW / DGO4



Vue du chantier vers le nord. Fondations du parking souterrain du nouvel hôtel de Ville. Photo M. Siebrand © SPW / DGO4

Découvertes récentes d'édifices médiévaux au cœur de la ville de Liège

À Liège, excepté les églises, le patrimoine bâti médiéval est resté longtemps méconnu. Cette situation résultait principalement de l'idée reçue selon laquelle il avait en grande partie disparu en 1468, lors du sac de la ville par Charles le Téméraire. Hormis un pignon ajouré de fenêtres gothiques en tuffeau, mis au jour en 1998 à l'ancien couvent des frères Cellites, les espoirs d'en découvrir davantage paraissaient bien maigres.

À l'aube du XXI^e siècle, les recherches menées par notre Service dans les vestiges de l'infirmierie de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques (place É. Dupont, 9-10), ouvrent de nouvelles perspectives (fig. 1). En effet, les nombreux aménagements en bois qui structurent l'intérieur de cette construction en pierre, dotée de fenêtres couronnées d'arcs mitrés, sont alors datés de 1363-1388 par les dendrochronologues de l'Université de Liège.



Fig. 2 - Essai de modélisation de l'infirmierie de l'abbaye liégeoise de Saint-Jacques au XIV^e siècle, vue depuis le sud-ouest. Infographie O. Gilgean © SPW / DGO4 / DLg1 / Archéologie

Un travail d'identification d'ouvrages similaires conservés au cœur de la cité, est alors initié par un groupe de recherche du Centre wallon d'Archéologie du Bâti (CWAB dépendant du SPW / DGO4), dont le siège se trouve précisément dans l'infirmierie de Saint-Jacques. L'inventaire est particulièrement riche sur le Publémont, l'éperon rocheux dominant la ville au nord-ouest ; des fenêtres mitrées ou vestiges de celles-ci sont visibles rue du Mont Saint-Martin au n° 9 (hôtel de Sélys-Longchamps), aux n°s 58 et 41, à la sacristie de l'église Sainte-Croix mais aussi rue des Bégards, n° 27. Parmi ces exemples, le n° 58 du Mont Saint-Martin que nous avons examiné à l'occasion de travaux de réfection (fig. 2), retient particulièrement notre attention car il n'est pas seulement l'un des mieux conservés mais aussi l'un des plus apparentés à l'infirmierie de Saint-Jacques. Si des similitudes sont manifestes en élévation, il en est de même en charpente ; sa morphologie permettait d'espérer qu'elle soit, elle aussi, médiévale et laissait même augurer son antériorité en raison de l'absence de panne faitière. Les analyses dendrochronologiques, confiées à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), confirment ce lien temporel en situant l'abattage des bois vers 1356-1360.



Fig. 1 - État actuel et essai de reconstitution de la façade méridionale de la maison n° 58, Mont Saint-Martin à Liège, durant la seconde moitié du XIV^e siècle. Infographie A. Mélon © SPW / DGO4 / DLg1 / Archéologie

Une autre construction, autrefois voisine du domaine abbatial de Saint-Jacques, présente également de fortes ressemblances avec les exemples évoqués – parement en calcaire de Meuse, vestiges de fenêtres mitrées, etc. – il s'agit de l'actuelle résidence épiscopale, ancienne aile de l'abbaye des Prémontrés de Beaufort, sise quai van Hoegaarden. Une première approche des élévations permet de suggérer qu'elle date, elle aussi, du XIV^e siècle ; ce qui semble confirmer les sources historiques puisque les Prémontrés reçurent, en 1351, l'autorisation de la Cité d'ériger des constructions sur la muraille urbaine bordant la Meuse. Néanmoins, la typologie archaïque de la charpente (fig. 3), étudiée préalablement à des travaux de consolidation, suggère qu'elle soit plus ancienne que celles décrites précédemment et peut-être même antérieure au XIV^e siècle ! Une première campagne d'analyses dendrochronologiques, effectuée par l'IRPA, révèle que la plupart des chevrons datent au plus tôt du premier tiers du XV^e siècle alors qu'un élément localisé dans la partie inférieure des combles date de la seconde moitié du XIII^e siècle, ce qui concorde davantage avec la typologie relevée et pourrait correspondre à l'installation des Prémontrés sur le site (1288). La charpente aurait été rénovée au XV^e siècle mais son origine serait plus ancienne ? De nouvelles investigations devraient nous éclairer sur ce point.



Fig. 3 - Détail de la charpente dépourvue de panne et à chevrons formant fermes (zone nord-est) dans l'actuelle résidence épiscopale. Photo J.-M. Léotard © SPW / DGO4 / DLg1 / Archéologie

L'observation, en dehors de la cité liégeoise, de constructions conservant des éléments de composition analogues indique que ce courant gothique plonge ses racines au XIII^e siècle et jusque dans l'art roman. Cette filiation permet de proposer un continuum dans des contextes privilégiés au moins (bâtiments conventuels, maisons canoniales, etc.).

Cette tendance architecturale semble encore inspirer les constructeurs liégeois après le sac du Téméraire. La façade à rue de l'aile occidentale de l'hôtel de Sélys-Longchamps conserve, en effet, des vestiges de fenêtres de ce type or la charpente qui la surmonte est datée de 1471-1472 (ULg). On constate que les fenêtres et le parement sont maintenant intimement liés, ce qui préfigurerait les conceptions architecturales développées à la Renaissance.

L'étude de ces ouvrages modifie singulièrement notre perception de l'évolution de ce type d'habitat ; voilà qui le rend plus précieux et justifie à la fois d'en poursuivre l'examen et de le conserver.

Caroline BOLLE et Jean-Marc LÉOTARD,
SPW / DGO4 / Direction extérieure de Liège 1 /
Service de l'archéologie

La Grande Guerre ou l'image du souvenir en Wallonie

La Grande Guerre, dont nous nous préparons à commémorer le centenaire, est une vieille dame qui se porte bien. Elle a enterré ses acteurs et ses témoins, mais les cicatrices qu'elle a laissées dans nos paysages chuchotent encore la leçon de ses quatre années « de bruit et de fureur ». Dans une Europe où s'éveille le dragon endormi du nationalisme, le message s'adresse à la génération d'aujourd'hui. Photographe au Département du Patrimoine du

Service public de Wallonie, Guy Focant l'a illustré grâce à de très nombreux clichés. Vingt-trois sites expliqués et commentés, choisis entre les forêts de Gaume et les champs des Flandres, pour comprendre la catastrophe du siècle.

Guy FOCANT (textes de Pascal KUTA), *Grande Guerre. L'image du souvenir en Wallonie* (Le Patrimoine en images), Namur, IPW, 2014, 272 pages, 30 €.



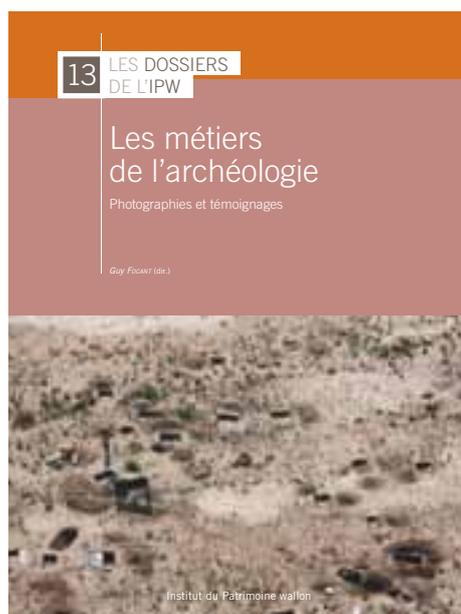
L'eau au cœur du Roman Pays de Brabant

L'eau est un élément essentiel du cadre de vie de notre Jeune Province. Les rivières, les ruisseaux, les canaux, les douves, les fontaines, les lacs et les moulins... ont modelé la vie de nos ancêtres, afin que vous puissiez mieux apprécier à travers ce livre, unique en son genre, ce merveilleux Roman Pays de Brabant.

Éric MEUWISSEN (textes) et Guy FOCANT (photographies), *Ces rivières qui ont façonné le Brabant wallon. Le patrimoine du Roman Pays de Brabant au fil de l'eau*, Namur, IPW, 2014, 180 pages, 35 €.



L'archéologie se dévoile dans un ouvrage et un coffret de « Carnets du Patrimoine »

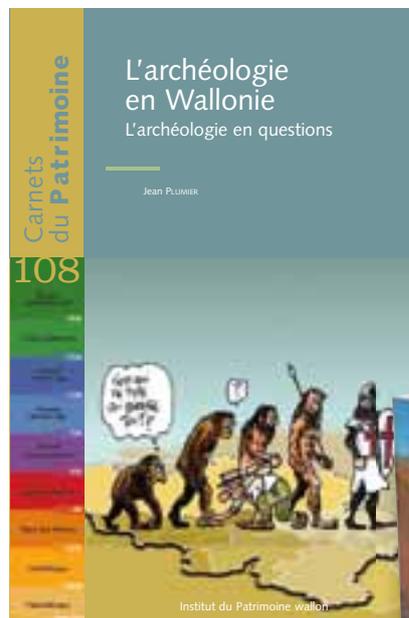


Photographe au Département du Patrimoine du Service public de Wallonie, Guy Focant se passionne et s'enthousiasme toujours autant pour les hommes et les choses. Pour les 25 ans de la régionalisation de l'archéologie, il nous invite cette fois à partager ses rencontres avec les métiers de l'archéologie sur lesquels il a braqué son objectif.

Au-delà des gestes techniques, c'est l'humain que Guy Focant a voulu capter. La suite de onze *Carnets du Patrimoine* (n°s 108-118) intitulés « L'archéologie en Wallonie » (voir *La Lettre du Patrimoine*, n° 33, p.10)

Guy FOCANT (dir.), *Les métiers de l'archéologie. Photographies et témoignages* (Les Dossiers de l'IPW, 13), Namur, IPW, 2014, 340 pages, 25 €.

s'inscrit dans une série d'actions menées en 2014 autour du concept « L'archéologie partout, pour tous » (expositions, colloques, émissions télévisées, publications, etc.).



Ces Carnets sont disponibles séparément (au prix de 6 € pièce) ou sous la forme d'un coffret, au prix cette fois de 50 €, dans les différentes boutiques de l'IPW, par téléphone au +32 (0)81 / 230 703 ou par mail : publication@idpw.be.



archeolo-J en Condroz namurois

Le Service de jeunesse *archeolo-J* fête en 2014 ses 45 années d'activités pédagogiques et scientifiques, et ses 25 années de recherches archéologiques en Condroz namurois. L'occasion d'une nouvelle publication...

En 2009, une première publication dressait le bilan des nombreux acquis scientifiques

engrangés par l'association, dans le cadre de son programme de recherches centré sur « Le Condroz namurois, des origines à l'exode rural ». Qu'il s'agisse de fouilles extensives, d'évaluations, d'études ou de prospections, les vingt opérations présentées couvrent la part namuroise du « Vrai Condroz » ou « Condroz central », comprise entre Meuse et Hoyoux, entre Famenne et Ardenne

condruzienne. Les sites sont variés et embrassent les deux millénaires de nos périodes historiques : villas gallo-romaines de Champion-Emptinne, de Hamois ou de Gesves, villages de Haillot et de Haltinne, château de Achet, hameau médiéval de Buresse, ferme de Tahier, etc. Sites et projets y étaient exposés sous forme de notices détaillées, en guise de rétrospective.

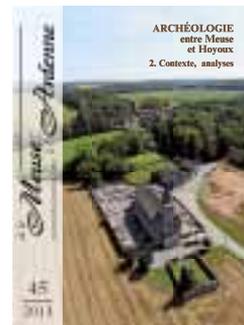
C'est aujourd'hui le second volume qui sort de presse. Il réunit une série d'articles inédits, placés sous la plume d'experts. À la manière de « cartes blanches » directement inspirées des apports récents de l'archéologie, leurs contributions étoffent incontestablement la matière et ouvrent autant d'horizons nouveaux. Sous le titre « contexte et analyses », plusieurs chapitres de premier intérêt mettent en perspective les divers aspects du Condroz namurois : géographie ancienne, Romanisation et histoire médiévale ou moderne, économie, domaines et paroisses, manières de construire et façon d'habiter, de la plus lointaine Préhistoire à nos jours... L'optique est délibérément interdisciplinaire et diachronique, soucieuse d'aborder une région cohérente, croisant toutes ses composantes au travers d'une longue période.

L'ouvrage s'adresse tant au grand public, passionné d'histoire ou épris de patrimoine régional, qu'aux spécialistes, qui y trouveront matière à recherches. Accessible à tous, le propos est toujours appuyé d'exemples inédits et d'études de cas, soutenu par une illustration abondante et soigneusement choisie.

Les deux volumes ont été édités en collaboration avec l'association Entre Ardenne et Meuse et publiés dans la revue *De la Meuse à l'Ardenne*. Projet lauréat du Prix Robert Beaujean 2010 (Fondation Roi Baudouin).

Raphaël VANMECHELEN,
Responsable scientifique
Service de jeunesse *archeolo-J*

Raphaël VANMECHELEN
(dir.), *Archéologie entre Meuse et Hoyoux. Le monde rural en Condroz namurois, du I^{er} au XIX^e siècle. Vingt-cinq années d'activités du Service de jeunesse archeolo-J, vol. 2.*

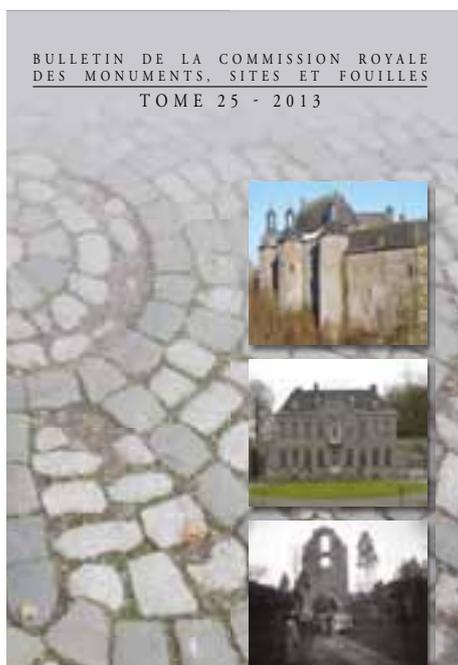


Contexte, analyses, Saint-Hubert (De la Meuse à l'Ardenne, 45), 2013, 351 pages, 30 €.

Informations et commandes :

archeolo-j@skynet.be
www.archeolo-j.be
www.delameusealardenne.be

Le vingt-cinquième tome du *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles* est disponible !



dans la connaissance historique de ce château, dont les structures les plus anciennes remontent au XIII^e siècle. Cet article en fait la synthèse.

- *Pour une meilleure conservation du patrimoine architectural : l'exemple des demeures seigneuriales dans l'ancien comté de Hainaut* par Clémence MATHIEU (Docteur en Histoire de l'Art et Archéologie).

Le *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles* de 2008 (tome 20) était consacré à l'étude des habitats seigneuriaux de la période médiévale dans le Hainaut. Clémence Mathieu, qui avait participé à cet ouvrage de 2008, vient à nouveau enrichir la connaissance de ce sujet avec une contribution basée sur la thèse de doctorat qu'elle a défendue à l'ULB-KUL en 2012.

- *D'une guerre mondiale à l'autre : le patrimoine artistique belge entre destruction et conservation* par Christina KOTT (Docteur de l'École des Hautes Études en Sciences sociales – Maître de Conférences, Université Panthéon-Assas Paris 2 – Chercheuse associée permanente, Institut d'Histoire du Temps présent, Paris).

Christina Kott livre dans cet article le produit de ses recherches sur la protection du patrimoine en Belgique durant les deux conflits mondiaux. Il permet, entre autres, de mieux comprendre l'influence de la Commission royale des Monuments et Sites durant ces périodes éminemment troublées de notre histoire, ses relations avec l'administration belge et avec les autorités d'occupation et l'armée allemande.

- *Pierres naturelles wallonnes et aménagements des espaces publics à valeur patrimoniale* par Maurice LORENZI (Historien de l'Art – Président du Groupe de Travail « Revêtements des sols en milieux sensibles d'un point de vue patrimonial » de la CRMSF – Membre effectif de la section des Monuments et Président de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF).

Francis TOURNEUR (Docteur en Sciences – Secrétaire général de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie – Membre effectif de la section des Monuments de la CRMSF), Sandro CANEI (Architecte urbaniste – Membre effectif de la section des Monuments de la CRMSF) et Jean-Pierre ROLAND (Inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées – Membre correspondant de la Chambre provinciale de Liège de la CRMSF).

Cet article présente le résultat des travaux du groupe de travail mis sur pied par la Commission royale en 2010, dédié aux « Revêtements des sols en milieux sensibles d'un point de vue patrimonial ». Les auteurs y mettent en lumière la question des risques encourus par le patrimoine pavé en Wallonie, notamment en milieu urbain. En effet, les grands travaux de rénovation de voirie et les grands aménagements d'espaces publics sont susceptibles de modifier de façon importante le visage des centres anciens qui, sans précautions, pourraient ainsi en être considérablement affectés. Tous les aspects patrimoniaux, historiques, techniques, urbanistiques, juridiques et administratifs y sont abordés et permettent de bien envisager la problématique et les solutions préconisées.

Quatre articles aux accents très différents sont proposés aux lecteurs du tome 25 du *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles* :

- *Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing : de nouveaux matériaux pour une chronologie du bâti* par Gérard BAVAY (Docteur en Histoire – Membre effectif de la section des Monuments de la CRMSF), Christophe MAGGI, Sophie BLAIN et Patrick HOFFSUMMER (Centre européen d'Archéométrie, Université de Liège).

En 2012, dans le cadre de la restauration des toitures du château, classé comme monument et inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, une étude typologique et dendrochronologique des charpentes (précisément de la chapelle et des ailes ouest et nord), commandée au Laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège, a fort opportunément apporté des éléments nouveaux

Un volume in-quarto, 142 pages, 68 illustrations couleurs et 43 noir et blanc.

Prix : 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le Secrétariat de la CRMSF : rue du Vertbois 13c à 4000 Liège • Tél. +32 (0)4/232 98 51/52 • Fax : +32 (0)4/232 98 89 • info@crmsf.be.

Le canal Charleroi-Bruxelles se livre



Les voies hydrauliques constituent indéniablement un formidable vecteur de développement. Elles cristallisent également, le long de leurs parcours, l'histoire d'une région et démontrent l'audace des ingénieurs qui les ont rendues praticables au gré d'écluses, tunnels, plans inclinés, ascenseurs à bateaux ou en ont assuré le franchissement par des ponts de différents types. Toutes ces prouesses sont présentées dans un ouvrage illustré de clichés parfois inédits ou d'une remarquable collection de cartes postales

anciennes. De quoi faire revivre des lieux étonnants, parfois largement modifiés, témoins d'un patrimoine si particulier.

Michel MAIGRE, *Le canal de Charleroi à Bruxelles ou quatre siècles d'histoire d'un rêve devenu réalité*, Mons, Hainaut Développement, 2013, 140 pages, 20 €, livre.canal@hainaut-developpement.be • www.hainaut-developpement.be.

1312-2012, 700^e anniversaire du Mal Saint-Martin



Les Actes du colloque organisé les 4 et 5 mai 2012 par l'asbl Mal Saint-Martin au Crowne Plaza Liège et à l'Archéoforum de Liège viennent de paraître dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. LXX, 2013, sous la direction de Jean-Louis Kupper et Marylène Laffineur-Crépin.

Le « terrible Mal Saint-Martin », qui survint dans la nuit du 3 au 4 août 1312, est l'un des épisodes les plus sanglants des luttes sociales qui secouèrent l'Europe médiévale du XIII^e au XV^e siècle. À Liège, sept cents ans après les faits, il hante encore notre mémoire et notre imaginaire. Ceci explique le succès rencontré par ces deux journées d'études au cours desquelles seize spécialistes de l'histoire, de l'histoire littéraire, de l'archéologie et de l'histoire de l'art vinrent exposer les résultats de leurs recherches.

Ces études renouvellent complètement l'état de la question. Au vu de leur importance, l'éditeur – la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège – a décidé de reproduire en couleur toutes les illustrations pour en permettre une parfaite lecture.

Des domaines très divers ont été abordés : l'histoire sociale, économique et politique, mais aussi les mouvements insurrectionnels de ces temps troublés qui voient les bourgeoisies urbaines s'affronter et revendiquer une répartition plus juste du pouvoir ; l'expression « Mal Saint-Martin », lourde de sens ; l'épisode militaire qui s'acheva dans un spectaculaire brasier : l'incendie d'un lieu d'asile pourtant protégé, l'église Saint-Martin ; Liège et le Publémont au XIV^e siècle, l'évolution du tissu urbain, l'architecture médiévale civile ; la reconstruction d'une église sinistrée ; la survie et la mémoire de l'événement. En résumé, « un drame humain complexe et enchevêtré, revu et corrigé à la lumière de ce que nos disciplines fort heureusement associées –

l'archéologie, l'histoire de l'art et l'histoire – peuvent aujourd'hui nous offrir de mieux ».

Jean-Louis KUPPER et
Marylène LAFFINEUR-CRÉPIN

Pour se procurer l'ouvrage :

Le montant de 30 € est à verser au compte BE76 1430 7952 9795 de l'asbl Mal Saint-Martin, Publémont, 45 à 4000 Liège, avec la communication : « x exemplaire(s) Actes colloque ». Les ouvrages peuvent être retirés aux Archives de l'Évêché, rue de l'Évêché, 25 à 4000 Liège (mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h30) sur rendez-vous au +32 (0)4/230 31 67 (se munir de la preuve du paiement). Envoi postal : 3,65 € (Belgique) ; 10,85 € (Europe). **L'ouvrage est également disponible à la boutique de l'Archéoforum de Liège.**



Le Mal Saint-Martin en 1312. Bas-relief par Albert C. Desenfans (v. 1878). Liège, Palais du Gouvernement provincial. Photo G. Guissard © Province de Liège

Deux ouvrages qui sortent de l'ordinaire...

Une fois n'est pas coutume, ce printemps a vu la sortie de presse de deux ouvrages très différents, une présentation de la Région de Bruxelles-Capitale pour les enfants de 10 à 110 ans et un atlas totalement subjectif pour découvrir sous un angle décalé le Hainaut et ses sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Édité par la Direction des Monuments et des Sites de Bruxelles-Capitale et élaboré par l'Association pour l'Étude du Bâti, *L'Histoire en histoires* de Bruxelles offre, non sans humour, un portrait de la capitale de l'Europe en 44 épisodes chronologiques ou thématiques. Le parcours ludique mêle histoire, patrimoine, curiosités, folklore ou réalités contemporaines. Comme tout bon manuel – même décoiffant –, celui-ci dispose d'outils pratiques : ligne du temps, carte ou glossaire auxquels s'ajoute un quizz pour tester ses connaissances, acquises à la lecture ou lors de la visite des lieux présentés. De quoi dresser un palmarès des endroits les plus appréciés... ou pas, en autant de « tof » et de « bof » matérialisés par des vignettes autocollantes.



Collectif, *Bruxelles. L'Histoire en histoires pour les enfants de 10 à 110 ans*, Bruxelles, Région de Bruxelles-Capitale – Direction des Monuments et des Sites, 2014, 96 pages, 12,50 €, www.monument.irisnet.be/fr/sensibi/publication.htm.

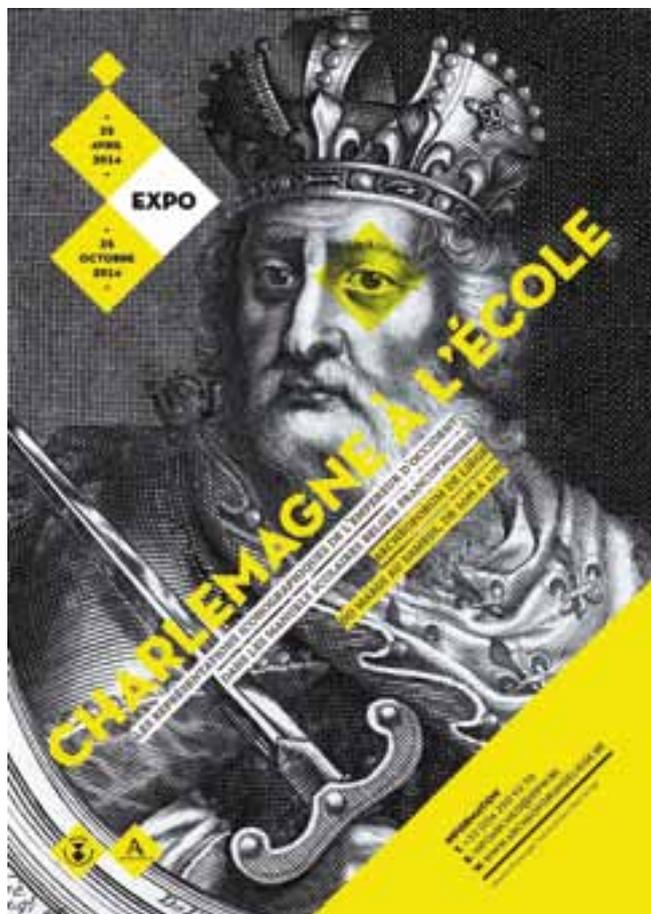
Dans *l'Atlas subjectif du Hainaut*, œuvre collective réalisée avec le soutien de Wallonie, de la Province de Hainaut et de la Fondation Grand-Hornu, la parole a été donnée à près de 40 Hennuyers, qu'ils soient artistes, professionnels du patrimoine ou simples habitants, avec comme seule consigne de livrer, sans filtre, leur vision de la province et de son riche patrimoine culturel. En résulte une « anthropologie poétique », un kaléidoscope intéressant, souvent saugrenu mais toujours touchant, orchestré pour les amateurs du genre par l'éditrice et designer Annelys de Vet.

Collectif, *Atlas subjectif du Hainaut du point de vue de son patrimoine reconnu par l'Unesco*, Bruxelles, Annelys de Vet et Moniek Driesse, 2013, 192 pages, 20 €, www.hainauttourisme.be.

Charlemagne à l'école : les représentations iconographiques de l'empereur d'Occident dans les manuels scolaires belges francophones (25 avril - 25 octobre 2014)

En tant que haut lieu du patrimoine historique liégeois, l'Archéoforum de Liège se devait de participer aux commémorations du 1200^e anni-

versaire de la disparition de Charlemagne († 814), d'autant plus que les textes historiques attestent qu'il a célébré dans l'église Saint-Lambert de Liège la fête de Pâques en 770.



L'approche de ce personnage se veut néanmoins résolument originale par rapport à ce sujet historique battu et rebattu. Elle est partie d'un constat simple : chacun d'entre nous a en tête son image de Charlemagne. Et cette figuration a, la plupart du temps, été façonnée par le récit de manuels scolaires que chaque élève a utilisés en primaire ou en secondaire. Mais ces manuels, véritables outils de travail de l'enseignant, véhiculent, en réalité, une multitude d'idées et de stéréotypes à propos du souverain carolingien. Les images, erronées ou pas, sont légion : l'empereur « à la barbe fleurie », l'inventeur de l'école, le père de l'Europe, etc.

Fondée sur l'analyse d'un corpus de plus de cent manuels scolaires belges francophones depuis 1830, tous réseaux confondus, cette exposition, en présentant différentes images de

Charlemagne, cherche non seulement, avec l'aide de spécialistes de l'histoire médiévale, à débusquer les erreurs et anachronismes commis par les auteurs et les illustrateurs des manuels anciens, mais elle vise également à décoder le message sous-jacent porté par cette iconographie, lequel a principalement eu pour objectif, durant de nombreuses années, de légitimer la naissance puis l'existence même de l'État belge.

Bref, une exposition à découvrir seul, en famille ou en classe, afin d'aborder, sous un angle original, la personnalité du grand empereur d'Occident et l'usage qui a été fait de son image.

Exposition accessible du mardi au vendredi de 9h à 17h et le samedi à partir de 10h durant les périodes scolaires ou du mardi au samedi de 10h à 17h durant les périodes non scolaires. Catalogue de l'exposition disponible à la rentrée.

Tarif individuel : 6 € ; tarif réduit : 5 € ; scolaires : 3 € ; groupe à partir de 10 personnes, visite guidée comprise **sur réservation uniquement** : 6 € ; forfait famille : 13 €.

Renseignements et réservations :
+ 32 (0)4/250 93 70 ou infoarcheo@idpw.be.

Que garder du patrimoine de l'industrie lourde du XX^e siècle ?

Cette journée d'étude, fruit d'un partenariat entre l'asbl Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles (PIWB) et l'Institut du Patrimoine wallon, a réuni à Beez, le 6 juin dernier, 80 personnes autour de ce thème d'actualité. De quoi marquer les 30 ans de PIWB. Un bel anniversaire ! L'âge d'une maturité certaine !

Le sauvetage du patrimoine industriel en a vu de toutes les couleurs : vives avec des réussites exemplaires, comme la réaffectation des moulins de Beez, de manufactures lainières à Verviers, de Tour et Taxis à Bruxelles ou l'inscription au Patrimoine mondial des quatre sites miniers majeurs wallons ; ou sombres avec la perte de témoins emblématiques comme les usines textiles à Mouscron, la tour Piedboeuf à Jupille, les anciennes poêleries Godin à Laeken... et de bien des charbonnages et des verreries remarquables.

Nous nous attachons aujourd'hui au patrimoine de l'industrie lourde du XX^e siècle où nombre de nos parents sont entrés à 14 ans pour en ressortir quelques dizaines d'années plus tard... Ces hommes qui, jour et nuit, ont pris à cœur de travailler, transpirer, produire ensemble... Quel plus bel exemple de vie sociale ! C'est pourquoi, il est indispensable de conserver ces témoins du passé pour que cette solidarité ne se perde pas tout à fait ! N'oublions pas que cette industrie lourde fit rayonner la Wallonie en Europe et dans le monde entier. Nous pouvons, nous devons en être fiers. Peut-être ne possède-t-elle pas l'intérêt du patrimoine des pionniers de l'industrie du XIX^e siècle ? Mais, elle met en exergue la continuité du travail et le renouvellement constant des techniques indissociable du progrès industriel. L'industrie lourde, élément majeur de notre histoire contemporaine, fut la clé de voûte de tout un système de valeurs, économiques, sociales et culturelles. Son patrimoine est aussi le témoin de tant de progrès, de souffrances, de luttes pour un avenir meilleur. À l'heure de l'immédiateté, de l'oubli facile, il doit demeurer des traces significatives, au même titre que tout autre patrimoine. Il s'agit de maintenir des balises à

la mémoire des générations présentes et futures par la préservation d'empreintes physiques tangibles. Il est impensable que soit biffée la dimension industrielle qui a tant conditionné notre histoire. Grâce à la mise en valeur de ces témoins, nous pourrions transmettre cette fierté pour aller de l'avant vers de nouveaux projets économiques pour la Wallonie.

Alors que nos voisins les recensent et les entretiennent consciencieusement, les cheminées d'usine tombent les unes après les autres, parfois sous le prétexte discutable de danger d'écroulement « spontané ». Parmi tant d'autres, ont disparu celles des Laminoirs de Jemappes (en claveaux de béton, une spécialité belge), du charbonnage Vedette à Bousu, d'Intermills à Malmedy, tout dernièrement celle de Cuivre et Zinc à Chênée. Arrêtons le massacre de ces cheminées d'usine. Portons une attention particulière à leur sort !

À la suite de l'industrie charbonnière, la sidérurgie a influencé fortement l'histoire de la Wallonie et a marqué profondément son paysage. Aujourd'hui, avec la disparition presque certaine de la phase à chaud, c'est de ce patrimoine et plus particulièrement des hauts-fourneaux qu'il faut se préoccuper. Que serait la Wallonie sans l'empreinte de la filière acier, sans le savoir-faire de générations d'ouvriers, et leurs conditions de travail particulièrement pénibles et dangereuses ? La mémoire de cette épopée des métaux est encore vivante dans beaucoup de familles wallonnes et doit être préservée pour nos enfants ! Le haut-fourneau était l'outil fétiche du sidérurgiste. Il excitait les imaginations et a façonné notre paysage : pour preuve, les nombreux surnoms trouvés pour le désigner : la bête, le monstre, le titan ou encore le mastodonte. En 1960, la Wallonie comptait 57 hauts-fourneaux presque tous disparus. Aujourd'hui, il en reste quatre : deux à l'arrêt à Liège (l'un dont le démantèlement est déjà programmé), un à l'abandon à Clabecq et un en danger à Charleroi. Comme les clochers d'église, comme les beffrois des hôtels de ville, ou comme les chevalements de nos

mines, rythmant la ligne d'horizon, ces monuments industriels se dressaient dans le ciel comme des points de repère auxquels la population des bassins sidérurgiques s'identifiait fortement. Voir aujourd'hui disparaître tout haut-fourneau du paysage wallon, ce serait perdre une partie de l'âme de notre région. D'autres bassins industriels ont montré l'exemple en préservant un ou plusieurs hauts-fourneaux : Duisburg et Hattingen dans la Ruhr, Esch-sur-Alzette dans le Grand-Duché ; ou Uckange en Lorraine. Ce qui est possible à l'étranger l'est aussi chez nous ! Soyons ambitieux ! Pourquoi ne pas imaginer une candidature commune de ces sites allemands, luxembourgeois, français... et belges à une inscription en série sur la Liste du patrimoine mondial. Rappelons-nous que, il y a quelques décennies, les charbonnages du Grand-Hornu, de Bois-du-Luc, du Bois du Cazier ou de Blegny étaient appelés à disparaître !

L'enjeu du patrimoine de l'industrie lourde du XX^e siècle est de taille et il concerne toute la Wallonie. Il doit se trouver au centre d'une dynamique volontaire de développement et de revitalisation des « anciens » centres industriels qui seraient, à la fois, urbaine, économique, culturelle et touristique.

Jean-Louis DELAET,
Président de PIWB

PIWB édite une newsletter périodique ainsi qu'une revue thématique et annuelle intitulée *Des usines et des hommes* dont le n° 4, *Haute tension en péril. L'énergie électrique au XX^e siècle*, vient de paraître. Ce numéro s'ajoute aux trois précédents traitant respectivement de *La candidature des sites miniers majeurs au patrimoine mondial de l'Unesco, Patrimoine industriel et logement* et *Acier wallon. Un héritage pour l'avenir ?* Le numéro à venir constituera les actes du colloque du 6 juin.

Les charpentes historiques en bois, de la construction à la restauration

Les charpentes sont des ouvrages on ne peut plus courants. Tous les bâtiments, en effet, disposent d'une toiture et nombreux ont une charpente en bois. Rares, cependant, sont les concepteurs qui en maîtrisent la technologie, le fonctionnement structural et les

calculs. Par ailleurs, le fonctionnement structural des charpentes traditionnelles est souvent fort complexe et délicat à modéliser. Cette question qui était au cœur de la journée d'étude organisée ce 28 mars 2014 par le Comité Patrimoine et Histoire

de la FABI et l'Institut du Patrimoine wallon trouve son prolongement dans les actes qui ont été préparés à cette occasion, téléchargeables sur le site www.institutdupatrimoine.be.

Bientôt en ligne : un annuaire des associations actives en matière de patrimoine



L'asbl Wallonia Nostra est active depuis 1993 dans l'étude, la préservation et la promotion du patrimoine culturel situé

en Wallonie. Son objectif est d'être un trait d'union entre les associations œuvrant en faveur du patrimoine et un relais vis-à-vis des organismes publics en charge de celui-ci, et ce en favorisant les échanges

d'informations et d'expériences utiles à une meilleure connaissance du patrimoine wallon, à sa sauvegarde et à sa mise en valeur.

L'asbl Wallonia Nostra travaille actuellement à l'élaboration d'un annuaire des associations actives dans le domaine du patrimoine. Cette base de données doit être mise en ligne dans quelques mois afin de permettre à tous une consultation par mots-clés

(commune, type de patrimoine concerné, domaine d'intervention, activités principales, etc.).

Si vous souhaitez, en tant qu'association, figurer dans cette base de données en ligne, veuillez transmettre vos coordonnées par mail à wallonianostra@gmail.com. Vous recevrez alors un bref formulaire à compléter.

L'asbl Wallonia Nostra a publié récemment, avec l'appui d'une subvention du Ministre du Patrimoine, les actes de son dernier colloque, organisé avec l'asbl Les Amis des Musées d'Arlon. Intitulés « Hic

et Nunc... Un patrimoine. Un atout ? », ceux-ci s'attachent à évaluer l'importance d'un patrimoine pour les communes qui en ont hérité. Dans la mesure des disponibilités, un exemplaire

peut être obtenu en contactant le secrétariat de l'asbl: place Léopold, 1 à 6700 Arlon ou xavier.bossu@gouverneur-luxembourg.be.

L'équipe de Wallonia Nostra

L'îlot de la Poste à Bouillon – Georges Hobé (1904)



Habitations sud (2011) © L. Schrobiltgen • Le percepteur Heidelberg devant l'entrée de la Poste, avec les membres du bureau, 1^{er} déc. 1916 (collection privée) • Habitations nord (2011) © L. Schrobiltgen

Cet ensemble comporte trois habitations plus la Poste proprement dite, presque au centre, avec logement de fonction. À droite de l'entrée publique, gravé dans la pierre : « G. Hobé 1904 ». Si on constate aujourd'hui l'ajout de deux garages semi-enterrés rue du Collège, malgré diverses modifications de maçonnerie, de menuiserie ou de couverture, de petites consoles en pierre de taille semblant être les reliquats d'auvents disparus, la disposition générale est préservée, y compris les jardinets bordés de murets et de grilles. Les encorbellements à ressauts surmontant les pans coupés étaient également récurrents chez Hobé.

Dans *L'Ardenne. Guide du Touriste*, Jean d'Ardenne écrivait : « La gare exhibait sa laideur sur une place neuve, créée en face du collège [Athénée, ancien hôpital sur des plans de Laurent-Benoît Dewez, 1768]. Depuis, on a utilisé cet emplacement pour y mettre un petit hôtel des postes assez coquet, et les bâtisses habituelles du voisinage des gares ont poussé devant celle-ci. » (Jean D'ARDENNE, *L'Ardenne. Guide du Touriste*, t. 1, Bruxelles, M. Weissenbruch

et Ch. Rozez, 1907, p. 305). Dans *Tekhné*, en 1912, il était question d'un « pittoresque ensemble de constructions abritant, entre autres, le local des Postes de la jolie ville ardennaise » (XIII, *Les Nouvelles Douanes de Bouillon* dans *Tekhné. Revue belge de l'Architecture et des Arts qui s'y rapportent*, n° 28, 5 oct. 1911, p. 329). Mais le document le plus important est le plan du rez-de-chaussée, daté du 30 avril 1903, conservé au Musée ducal de Bouillon (Archives Musée ducal de Bouillon, n° 1.748, tirage teinté publié dans R. BALAU, *Projets et réalisations de Georges Hobé à Bouillon (1903-1910). De l'ameublement à l'urbanisme* dans *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n° 71, mars 2009, p. 44). La Poste et les deux logements nord appartenaient au brasseur Édouard Degrelle, les deux habitations sud à l'industriel Albert Camion – érigées dans un second temps (deux habitations entre mitoyens ont été construites à proximité immédiate, sur les plans de Hobé).

Disparu, le porche hors-œuvre de la Poste est visible dans une photographie de 1916. Le

pignon surmontant la baie à croisées de meneaux de la salle des guichets a aussi été démonté. Cet appauvrissement de la silhouette du bâti ne doit cependant pas faire oublier que cette entité urbaine a été conçue comme un tampon entre la gare, l'Athénée et l'usine Camion alors toute proche, et comme un élément de densification douce offrant aux villégiateurs débarquant du vicinal un cadre plus avenant qu'auparavant.

La date de 1904 est à pointer, eu égard aux expériences de Hobé à La Panne ou à Westende, parallèlement à l'émergence avortée d'une première Association des cités-jardins de Belgique. Il s'agissait de prémisses à micro-échelle d'une influence anglo-saxonne popularisée par la diffusion de reportages sur des cités-jardins d'entreprise comme Port Sunlight (Liverpool) ou Bournville (Birmingham). Hobé, lui, s'est essayé à de modestes regroupements d'habitations, comme ici.

Raymond BALAU

Les amis du château de Corroy à

l'honneur en 2014

Comme pour bien d'autres lieux ouverts au public, le retour du printemps marque le début de la saison touristique et de la programmation annuelle des événements. Cette année correspond en outre au début des travaux de restauration du château, entamés le 1^{er} avril dernier. Les amateurs d'histoire découvriront également avec plaisir le dernier bulletin d'information publié, disponible en ligne dans la rubrique « Trazegnies » du site www.corroy-le-chateau.com.



Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

Hildegarde de Bingen, une source d'inspiration pour le « Jardin de l'Abbaye »

Depuis deux ans, l'abbaye de Villers offre aux visiteurs un petit coin de paradis : le « Jardin de l'Abbaye ».

C'est Hildegarde de Bingen, abbesse du XII^e siècle, qui est la principale source d'inspiration de ce jardin médicinal monastique. Originaire de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), Hildegarde est à la fois abbesse, écrivain et prophétesse engagée dans les combats de son temps. Elle reçoit des visions dès son plus jeune âge qu'elle transcrit plus tard dans trois livres. Elle écrit aussi un drame musical, deux vies de saints et compose des chants. Elle est également l'auteur d'un livre de médecine *Les causes et les remèdes* et d'un livre de sciences naturelles *Le Livre des subtilités des créatures divines*. C'est sur base de ces deux ouvrages que les plantes du jardin ont été sélectionnées.

Hildegarde et Villers

Hildegarde est déjà une source d'inspiration pour les moines, au XII^e siècle... En effet, elle entretient une correspondance abondante (plus de 450 lettres) avec des papes, des empereurs, des évêques, des laïcs et des moines dont ceux de Villers. C'est vers l'année 1175 que les frères de Villers correspondent pour la première fois avec la célèbre abbesse. Ils lui font parvenir trente-huit questions par l'intermédiaire du moine bénédictin Guibert de Gembloux. Grâce à ces précieux documents, on apprend que les moines de Villers possédaient la *Symphonia*, recueil de chants composés par la sainte, dont le manuscrit est conservé aujourd'hui à l'abbaye de Dendermonde. On apprend par ailleurs que certains passages du deuxième livre de visions *Le livre des mérites de la vie* était lu au réfectoire de l'abbaye de Villers.

Les mauvaises humeurs selon Hildegarde de Bingen

Dans les ouvrages d'Hildegarde de Bingen relatifs à la santé, on retrouve des héritages de la médecine populaire mais aussi de la théorie des humeurs. Cette théorie, sur laquelle repose toute la médecine de l'Antiquité jusqu'au XVII^e siècle, est envisagée par Hildegarde comme suit : l'homme est le cœur du cosmos, Dieu l'a créé à sa propre image et a dessiné chaque créature. L'homme vit de ses quatre humeurs comme l'univers est constitué des quatre éléments : l'air, la terre, l'eau et le feu. Les quatre humeurs combinent des qualités premières (chaud ou froid,

humide ou sec) et déterminent la santé de l'homme. Tant que ces quatre suc ou humeurs se trouvent dans un équilibre entre chaleur et humidité, l'homme est en bonne santé. Un déséquilibre engendre la maladie. L'harmonie peut être rétablie par un régime alimentaire approprié et des préparations à base de plantes. Car les aliments eux aussi sont composés de qualités premières : ils sont chauds ou froids, secs ou humides. Pour les malades souffrant d'un « estomac froid », Hildegarde préconise par exemple des aliments particulièrement chauds : « Si quelqu'un laisse échapper beaucoup d'humeurs et de flegme venant des viscères, et s'il a l'estomac froid, il faut qu'il prenne, avant et après les repas, de l'aigremoine trempée dans du vin : cela purifie et diminue les excréments et réchauffe l'estomac. »

La médecine d'Hildegarde rencontre un certain succès aujourd'hui. Ce regain d'intérêt réside sans aucun doute dans sa vision de l'homme total (corps, esprit et âme). Pour vivre en pleine santé, nous dit Hildegarde, il faut être en harmonie avec les divers courants de notre vie : l'environnement (la nature qui nous entoure), le corps (en particulier la nourriture), l'esprit (la psyché, les émotions, etc.), l'âme (spiritualité), en relation équilibrée avec le cosmos et Dieu. L'homme est invité avant tout à prendre soin de son corps de manière préventive, mener une vie saine, disciplinée et équilibrée. Un tel système global représente une clef d'or pour l'homme moderne...

Le « Jardin de l'Abbaye » comprend plus de 70 plantes médicinales. Il se visite toute l'année. Pour la saison 2014, l'abbaye décline un panel d'activités autour de son jardin : visites guidées, ateliers d'herboristerie, conférences, sorties botaniques et l'évènement annuel, le Rendez-vous de l'Herboriste.

Plus d'infos : www.villers.be.

L'équipe de l'abbaye de Villers-la-Ville

Le jardin des carrés et ses plantes médicinales, la mare
© Abbaye de Villers-la-Ville



D'Ambroise Paré à Louis Pasteur. Un grand cabinet de curiosités scientifiques (27 avril 2014-30 novembre 2016)

L'hôpital Notre-Dame à la Rose accueille ce printemps et pour une très longue durée une exposition évolutive. Plus de 200 objets issus d'une collection privée illustrant l'évolution de la médecine et de la pharmacie du XVI^e au XIX^e siècle sont présentés au cœur du parcours de visite traditionnel. Ces objets interpellent et témoignent d'une période où artisans et médecins alliaient leurs savoirs pour faire évoluer médecine et science.

Cette exposition est complétée par un catalogue et un guide de visite, à la fois traditionnel et virtuel, lançant progressivement l'hôpital Notre-Dame à la Rose dans le développement d'applications pour smartphones et tablettes.

Exposition accessible du mardi au vendredi de 14h à 18h et les samedis, dimanches et jours fériés de 14h à 18h30. Possibilité de visites guidées pour les groupes • www.notredamealarose.com.

DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES...

Focus formations : les formations pour les jeunes de plus de 16 ans



Ils respectent l'appareillage ancien sur base des photos d'archives de la tour et suivent le projet de restitution et de réhabilitation proposé par l'architecte.

Avec l'aide financière de Construform, ces formations visent à responsabiliser les jeunes en tant que futurs professionnels actifs dans le secteur de la restauration.

Les « formations + 16 » organisées par le Centre des métiers du patrimoine s'adressent aux jeunes de plus de 16 ans du degré de l'enseignement secondaire et en particulier aux jeunes qui suivent une option technique, professionnelle ou spécialisée dans le domaine de la construction ou de l'artistique. L'objectif de ces formations courtes est d'intégrer dans le parcours scolaire la sensibilisation à la dimension patrimoniale que peut revêtir leur futur métier. Leur ouvrir le monde des techniques de la restauration et de l'entretien du patrimoine architectural à travers une formation encadrée par un formateur de la Paix-Dieu définit le contexte général de ces « formations + 16 ».

Plusieurs axes thématiques sont proposés aux écoles afin de répondre à une demande précise de formation en lien avec les compétences apprises à l'école dans les domaines :

- des arts appliqués et du parachèvement,
- de la construction/gros œuvre et des travaux publics, des arts appliqués et du parachèvement,
- de la construction/bois : charpenterie et menuiserie.

Pour les formations en artistique/parachèvement et en bois, les jeunes évoluent en atelier sur le site de la Paix-Dieu à l'approche de techniques souvent méconnues mais complémentaires à leur apprentissage scolaire. Pendant quatre à cinq journées de formation, les jeunes choisissent de découvrir la technique du sgraffite, de la dorure ou de l'enduit à la chaux. Ils concrétisent leurs acquis par des travaux pratiques sur panneaux en atelier. Les jeunes en option menuiserie approchent les assemblages tenons et mortaises en réalisant des panneaux de parquet Versailles, des assemblages de charpente ancienne ou complètent leur apprentissage des escaliers en bois.

Pour les formations en construction gros œuvre et travaux publics, les jeunes participent à un chantier de restauration. Depuis deux ans, la restitution de l'ancienne tourelle d'angle du site de la Paix-Dieu, de la gestion du chantier à l'application pratique in situ, est confiée aux jeunes des « formations + 16 », encadrés par Patrick Lacroix, formateur maçon. Certains d'entre eux connaissent déjà le travail de la chaux et d'autres découvrent la mise en œuvre de briques traditionnelles au format de l'époque.

Ils découvrent de nouvelles compétences à acquérir pour enrichir leur profil professionnel. Le Centre des métiers du patrimoine est le lien qui leur permettra de compléter leurs acquis par des formations adaptées et spécialisées.

Le domaine de la construction et particulièrement celui de la restauration du patrimoine architectural classé comme du bâti ancien reste en manque de main-d'œuvre qualifiée. Les jeunes qui suivent ces « formations + 16 » sont les professionnels de demain. Un objectif à court terme car ces jeunes terminant leur cycle d'études secondaires seront très vite sur le marché de l'emploi. À nous de les guider et les encadrer au mieux pour qu'ils poursuivent leur voie vers le bâti ancien.

Plus d'informations :
infopaixdieu@idpw.be
 ou +32 (0)85/410 354.

3^e Bachelier construction à la Paix-Dieu

Depuis de nombreuses années déjà, des collaborations existent entre le Centre des métiers du patrimoine de l'Institut du Patrimoine wallon et la formation de Bachelier en Construction – Option bâtiment de la Haute École de la Province de Liège, notamment sous la forme de visites du site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu à Amay, menées par

les étudiants de troisième année de l'orientation « Gestion du Patrimoine ».

Compte tenu des multiples objectifs communs aux deux institutions – entre autres le développement des savoir-faire et le perfectionnement dans les métiers de la construction et du patrimoine –, un partenariat a

été développé et mis en pratique pour la première fois durant le premier semestre de l'année académique 2013-2014.

Durant cette période, les étudiants et les professeurs de troisième année du Bachelier en Construction, la Direction et les intervenants du Centre des métiers du





© IPW-Haute École de la Province de Liège

patrimoine se sont donc mobilisés et ont décidé de croiser leurs compétences autour d'un projet appliqué. Cette année, les élèves de l'option Topographie ont travaillé sur le site de la Paix-Dieu et ont réalisé un mesurage 3D. La complexité et la richesse architecturale du site ont plongé les étudiants en immersion totale dans le milieu professionnel en répondant à des demandes concrètes de l'IPW et leur ont permis d'utiliser toutes les techniques de

mesurage dispensées durant leurs années d'études. Pour retranscrire au mieux la complexité des éléments constructifs du site, la photogrammétrie a été utilisée en plus des techniques traditionnelles. La hauteur des bâtiments nécessitait la prise de vue en hauteur, et bien que cette technique soit encore très peu répandue en Belgique, la photogrammétrie aérienne a été un défi à relever pour les étudiants, avec notamment la création

d'un drone photogrammétrique. Les étudiants sont ressortis de cette application encore plus motivés et, pour certains, prêts à poursuivre cette expérience dans leur travail de fin d'études ou par la suite.

Michael DEPLANCKE, Jérôme NOLLET,
Valère GERARD, Frédéric MOONEN,
Adrien BERTHOLOMÉ, Sébastien COLLIN et leur
professeur, Jean-Christophe TARGÉ



Intéressés par la conservation du patrimoine, n'attendez plus !

Amener les partenaires universitaires francophones ainsi que la Haute École Charlemagne à rassembler leurs compétences pour concocter un programme de spécialisation en

conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier était un défi de taille.

Vous êtes architectes, ingénieurs architectes, ingénieurs en construction, historiens de l'art, architecte du paysage désireux de vous perfectionner ? Vous souhaitez poursuivre votre carrière dans le domaine du patrimoine bâti, n'attendez plus pour vous inscrire via le service des inscriptions de toutes les universités partenaires.

Informations pratiques :
IPW - Centre des métiers du patrimoine
+32 (0)85/410 365
af.barthelemy@idpw.be
www.masterpatrimoine.be

Les formations professorales

Depuis le début de l'année 2014, le Centre des métiers du patrimoine a dispensé trois formations professorales : deux formations organisées par les réseaux CPEONS et IFC, l'autre à la demande d'un établissement scolaire.

À l'initiative de CPEONS, une formatrice historienne de l'art du Centre et une mosaïste se sont rendues à Bruxelles dans le très vaste Palais du Midi, hébergeant également la Haute École Francisco Ferrer. La matinée, axée sur la découverte du patrimoine dans le quartier des Marolles, était rythmée par quelques visites d'édifices patrimoniaux exceptionnels tels que l'Institut Diderot, ancienne école normale Émile André (par Henri Jacobs – 1906-1910), et le Jardin d'enfants Horta. La visite du patrimoine bâti du quartier s'est poursuivie par le Palais du vin, ancien commerce de vin, rue des Tanneurs, facilement reconnaissable grâce aux remarquables sgraffites signés Géo Ponchon ornant sa façade, par une maison Art nouveau située rue de Nancy et finalement par la maison de Pierre-Victor Jamaer, boulevard Stanislas.

Intitulée « Entre patrimoine, sens et mosaïque », la formation d'une journée s'est ensuite orientée

vers l'initiation à la technique de la mosaïque, approchée par neuf enseignants issus de différents établissements de Liège et de Bruxelles. En s'inspirant de la mosaïque ornant le Jardin d'enfants Horta, les participants ont réalisé une lettre en utilisant outils et matériaux traditionnels, dans l'esprit de la restauration du patrimoine.

À l'Institut Le Tremplin de Mouscron, les 24 et 25 février 2014, le succès était au rendez-vous de la formation IFC « Éducation par la technologie. Voûtes, plafonds et coupes » dispensée par une formatrice du Centre des métiers du patrimoine et Marie-Christine De Belder, tailleurse de pierre. Seize professeurs ont ainsi pu s'initier à la taille de pierre, en passant par l'utilisation de leur corps pour sentir les forces en action dans un arc ou une voûte... autant d'activités proposées pendant ces deux journées intenses de formation avec, à la clé, la réalisation d'un four à pain. Au-delà de la formation, il y avait la rencontre des professeurs issus d'horizons bien différents (maçonnerie, carrelage, technologie). Des liens ont été faits entre les matières, donnant à certains l'envie de dépasser les préjugés.

Depuis plusieurs années, la section menuiserie/ébénisterie de l'Institut Saint-Luc Tournai (secondaire) est au rendez-vous pour vivre une expérience de deux jours, sur le site de la Paix-Dieu. Cette année, cette formation axée sur la découverte d'un métier du patrimoine a permis l'approche du vitrail, de la cimenterie-rocaïlle et de la technique du sgraffite. Vingt-cinq professeurs se sont transformés en apprenants à la découverte de nouvelles techniques pouvant enrichir leur bagage professionnel d'enseignants et de praticiens.

Vous l'aurez compris, que cela soit par l'intermédiaire d'un réseau ou par la simple volonté d'un groupe de professeurs ou d'une direction, les formations professorales occupent désormais une place importante dans les activités de formation du Centre des métiers du patrimoine. Vous êtes enseignant et ces formations vous intéressent ?

Contactez la cellule pédagogique
au +32 (0)85/410 350.

DU CÔTÉ DES MÉTIERS DE LA PIERRE...

À l'automne 2016, le Centre des métiers de la pierre, en cours de création sur le site de la Grande Carrière Wincqz à Soignies, devrait accueillir ses premières formations, fruit d'une collaboration entre le Centre des métiers du patrimoine, le FOREM Formation, l'IFAPME et le CEFOMEPI.

L'appel d'offres pour la restauration et la réaffectation de la première phase – les bureaux et la grande scierie, bâtiments les plus dégradés qui deviendront respectivement, le pôle administratif et un vaste atelier – a en effet été lancé durant l'hiver 2013. Aujourd'hui, tous les acteurs (opérateurs de formation,

carriers, entreprises, fournisseurs, laboratoire d'analyse, etc.) s'associent pour créer une véritable « filière pierre », à l'image de la « filière bois » wallonne (www.portailbois.be).

Pour vous tenir en haleine jusqu'aux premières formations, les prochaines éditions de la *Lettre du Patrimoine* reviendront sur le sujet pour vous faire découvrir les différentes facettes de ces métiers de la pierre, aujourd'hui menacés et pourtant porteurs d'avenir.

Le marbre de Rance ou la fierté du métier

Rance, un village paisible situé dans la Botte du Hainaut, à quelques pas de la frontière française.

Si aujourd'hui, l'activité industrielle de la localité est relativement calme, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1608, le duc Charles de Croÿ exploitait une carrière à Rance, où l'on trouvait un marbre de couleur rouge, rayé de veines et de taches blanches et bleuâtres, que l'on polissait avant de l'expédier auprès du roi du Danemark ou d'autres princes et seigneurs voisins. Peu après, c'est Rubens qui choisit le « marbre rouge belge » pour l'extension de sa maison à Anvers ; mais le marbre de Rance a surtout trouvé sa place dans de grandes constructions telles l'église Saint-Charles à Anvers ou la cathédrale d'Amiens, et même le château de Versailles où bon nombre de pilastres de la Galerie des Glaces et de manteaux de cheminées proviennent de Rance.

Au XIX^e siècle, Rance devient célèbre pour ses pendulières en marbre ; le support en marbre rouge renfermait une horloge, et l'ensemble trônait fièrement sur les pieds de cheminées des grandes demeures.

C'est dans ce domaine de marbrerie pendulière que travaillait mon arrière-grand-père, Augustin Bossart. « Il naquit à Rance le 10 juin 1860. Fils d'une humble et laborieuse famille du village où les bonnes mœurs ancestrales étaient en honneur, il fut mis en apprentissage à l'âge de 12 ans, chez Émile Canivet, l'un de nos anciens patrons marbriers où les méthodes traditionnelles du travail à la main étaient scrupuleusement observées. Travailleur consciencieux et appliqué, il entra ensuite à l'usine Jules Rolez où les ouvrages de choix et les nouveaux modèles de pendules lui furent confiés pendant plus de 50 ans. » (Extrait de la lettre de M. Paul Lacoste, Commissaire général du Gouvernement, écrite à l'annonce du décès d'Augustin Bossart).

« En 1930, le Comité de l'exposition du Travail à Bruxelles désigna notre respectable concitoyen, Monsieur Augustin Bossart, comme doyen des marbriers belges. Le collier symbolique, joyau artistique et de valeur, lui fut remis solennellement

en présence de Sa Majesté le Roi et de la Famille Royale. » (Extrait de la même lettre).

Par la suite, l'activité du marbre de Rance s'est progressivement éteinte : les usines ont été démolies, les carrières envahies par la végétation, l'école de marbrerie reconvertie. Et un jour d'avril 1939, « Augustin Bossart, Doyen des Métiers Belges n'est plus. Le travail artistique du marbre perd son représentant le plus qualifié. » (Extrait du discours de M. le Bourgmestre Ernest Challe au cimetière de Rance).

Que retenir de ce moment d'histoire ? À l'époque de mon arrière-grand-père, le curé, le médecin et l'instituteur du village (métier de mon grand-père, Fernand Bossart) étaient considérés comme fiers symboles de réussite sociale. Cela n'empêchait toutefois pas de mettre à l'honneur les métiers techniques et artisanaux, qu'il s'agisse de l'ébéniste, du forgeron ou du marbrier, avec la même intensité de fierté.



© É. Bossart

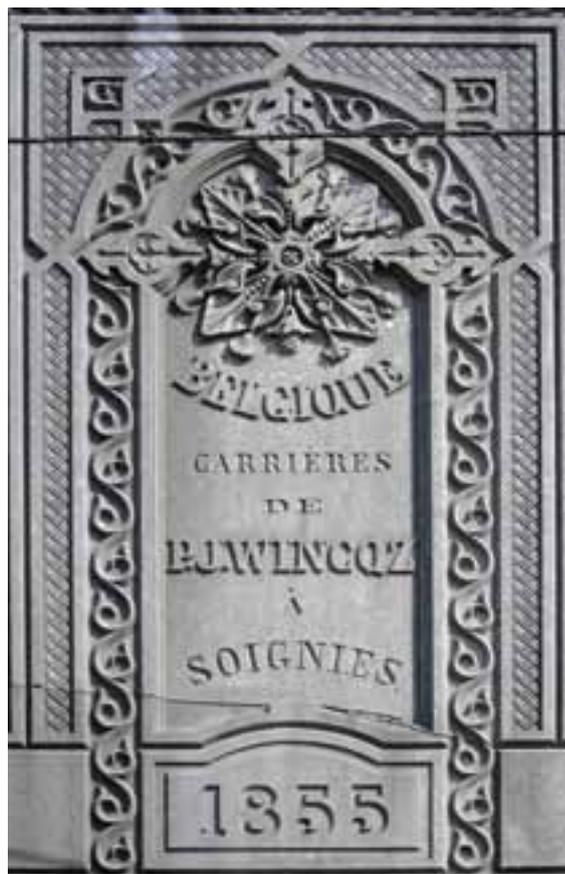


Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

De nos jours, les formations qualifiantes sont souvent considérées comme filières de relégation, alors qu'elles mènent directement à l'emploi, dans des métiers passionnants sans cesse en évolution.

Nous vivons en Wallonie un terrible paradoxe. D'une part, des entreprises en quête de compétences qualifiantes ; ainsi, dans le secteur de la construction, une dizaine de métiers sont chaque année en demande, allant de la couverture-toiture à l'électricité, en passant par le chauffage-sanitaire ou les métiers émergents liés au développement durable. D'autre part, un nombre important de demandeurs d'emploi ; parmi eux, 26 % de jeunes de 18 à 25 ans. Il est donc urgent de mener des actions concrètes visant à une meilleure adéquation entre offre et demande de compétences, et cela passe avant tout par une revalorisation des formations et métiers qualifiants.

Je suis fier de mon arrière-grand-père. Il a fallu ensuite attendre trois générations pour que l'on reparle de formations qualifiantes dans la famille, et je suis tout aussi fier de voir mes trois enfants épanouis dans des métiers techniques passionnants et porteurs d'avenir !

Éric BOSSART

Prix du mémoire de l'IPW : édition 2015

Chaque année, plusieurs mémoires d'étudiants architectes, ingénieurs architectes, architectes du paysage, historiens de l'art, archéologues ou étudiants du master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier sont consacrés à des sujets liés à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier. Toutes ces recherches constituent un véritable potentiel malheureusement souvent inexploité.

Pour sa 6^e édition, ce prix sera à nouveau décerné, en 2015, par l'Institut du Patrimoine wallon. Le prix du mémoire porte sur un mémoire relatif à la sauvegarde du patrimoine culturel immobilier en Wallonie ou à Bruxelles, qu'il s'agisse d'une étude préalable à la restauration d'un monument, d'une étude spécifique d'analyse préalable appliquée à

un monument, d'une étude historique et/ou technique d'un monument, d'une typologie architecturale, d'une technique ancienne (telle que notamment le stuc, le décor peint, la dorure, le vitrail, la serrurerie, etc.), d'une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument, d'une étude monographique de l'œuvre d'un architecte, d'un paysagiste, d'un artiste ou d'un homme de métier, etc. Le prix, d'un montant de 1.500 €, s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art et archéologue, architecte, architecte paysagiste, ingénieur architecte ou du master complémentaire en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier.

Dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine, l'IPW s'est laissé la possibilité de

publier les mémoires récompensés, *in extenso* ou partiellement, dans l'une ou l'autre de ses collections. Ces publications, mais aussi les mémoires non récompensés, viendront – en accord avec leurs auteurs – également enrichir le Centre d'Information et de Documentation du Centre des métiers du patrimoine.

En pratique : seuls les titulaires d'un diplôme délivré en 2013 et 2014 et dont les mémoires répondent aux critères précités sont concernés. Le dépôt des candidatures doit être effectué avant le 31 octobre 2014.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Céline Bulté : tél. +32 (0)85/410 377 ou c.bulte@idpw.be.

DU CÔTÉ DES PARTENARIATS...

Fédération européenne pour les métiers du patrimoine : programmes européens

Depuis la création de la Fédération européenne pour les métiers du patrimoine bâti (FEMP asbl) en janvier 2012, le Centre des métiers du patrimoine maintient des contacts étroits avec les six partenaires de la fédération. L'un d'entre eux, le Transylvania Trust et son centre de formation du château Banffy en Roumanie coordonne un programme européen « Culture Europe » axé sur la transmission au grand public du patrimoine culturel européen, nommé « Celebrating European Cultural Intangible Heritage for Social Inclusion and Active Citizenship ». Le Centre des métiers du patrimoine est partenaire du projet conjointement avec l'asbl française REMPART. Ce projet, établi sur une durée de deux ans, a pour objectif de mener à bien des activités de sensibilisation et de formation en lien avec le patrimoine culturel architectural et ses métiers à travers des journées d'études et des

classes de sensibilisation pour adolescents et jeunes professionnels.

Parallèlement à ce programme, la Directrice du Centre et l'une des responsables des stages se sont rendues début mars chez un autre partenaire de la fédération européenne, la Fondazione Villa Fabris à Thiene, en Italie. Ce centre européen pour les métiers du patrimoine, anciennement Centre San Servolo situé près de Venise, propose un programme de formations longues focalisé sur les techniques décoratives des bâtiments anciens ainsi que sur le travail du métal. Cette rencontre à Thiene, à laquelle participait également le Directeur de l'École d'Avignon, a permis de lancer des pistes d'action communes avec les autres partenaires de la fédération en s'inscrivant dans deux programmes européens de mobilités et d'échanges d'expertise du programme Erasmus +.

Enfin, afin de concrétiser ces échanges et d'en faire bénéficier les stagiaires du Centre des métiers du patrimoine, le prochain appel pour les bourses de perfectionnement permettra aux lauréats souhaitant approfondir les techniques décoratives de bénéficier d'une formation longue au Centre européen de la Villa Fabris en Italie. Les dossiers de candidature sont à remettre pour le 15 janvier 2015.

Plus d'informations :
www.transylvaniatrust.ro • www.rempart.com •
www.villafabris.eu/en/.



DU CÔTÉ DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE...

Délégations haïtienne et burkinabée en visite à la Paix-Dieu

À l'invitation de l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Formation à l'Étranger (APEFE), et dans le cadre d'un programme intense de visites, une délégation de onze experts haïtiens issus du secteur de la formation technique et professionnelle, a pu découvrir les activités du Centre des métiers du patrimoine le lundi 24 mars dernier.

Accueillis par le Bourgmestre d'Amay, Monsieur Jean-Michel Javaux, Madame Marina Gourgue, Secrétaire d'État haïtienne à la Formation professionnelle et Monsieur Mervil Guillaumette, Directeur général de l'Institut national de la Formation professionnelle à Haïti, ont tenu à souligner l'importance, dans le cadre de la reconstruction de la capitale Port-au-Prince, de la formation d'artisans qualifiés et spécialisés dans les techniques de construction traditionnelle.

C'est dans cet esprit que, depuis 2012, le Centre des métiers du patrimoine collabore avec la Fondation haïtienne FOKAL pour la restauration du patrimoine Gingerbread. Dans le prolongement du chantier-école pour la restauration de la maison Dufort, avec le soutien de Wallonie-Bruxelles International et en collaboration avec le World Monument Fund, un programme de formation dans les métiers du patrimoine est en cours d'élaboration avec, à la clé, une certification reconnue à l'échelon national.

Cette même semaine de mars voyait la présence à la Paix-Dieu de deux hauts responsables du Ministère de la Culture du Burkina Faso, Messieurs Barthélemy Kaboré et Mahamadou Adiaourabou. Dans le cadre d'un premier projet porté par l'Université de Mons et consacré à l'assainissement

de la Cour royale de Tiébélé, une formatrice du Centre des métiers du patrimoine, peintre en décor, était intervenue pour la problématique des enduits et peintures symbolistes recouvrant les habitations (cases). Dans la poursuite de ce projet, à la demande de Wallonie-Bruxelles International, l'objectif de ce séjour en Belgique était de réfléchir au développement de la collaboration entre le Ministère de la Culture burkinabé et le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW en vue de la préservation et de la transmission des savoir-faire traditionnels pour la revalorisation de la Cour royale de Tiébélé avec, *in fine*, une inscription sur la liste du patrimoine de l'UNESCO. Ce projet devrait être déposé dans le cadre de la prochaine Commission mixte Wallonie-Bruxelles / Burkina Faso.

Archéosphère ou l'archéologie mise à l'honneur sur les chaînes de TV locales

25 ans d'archéologie en Wallonie, cela se fête ! Et pour célébrer pareil anniversaire, le Département du patrimoine du Service public de Wallonie a décidé de produire une série d'émissions sous le label « Archéosphère », à l'occasion de « 2014, l'Année de l'Archéologie ». Et c'est Télévesdre qui se charge de réaliser le tronc commun de ces émissions de 26 minutes, diffusées sur les TV locales au rythme d'une par mois. L'objectif est de montrer la richesse du patrimoine archéologique wallon, démontrer que l'archéologie concerne tout le monde, sensibiliser le public sur l'intérêt de préserver, protéger et étudier ce patrimoine, décrire la réalité de l'archéologie aujourd'hui, en d'autres termes, donner une image positive de cette discipline.

Dans chaque numéro d'Archéosphère, programmé le dernier dimanche du mois, Vincent Franssen et ses invités abordent une période archéologique différente, à savoir le Paléolithique, le Néolithique, l'Âge du Bronze, l'Âge du Fer, l'époque gallo-romaine, les périodes mérovingienne et



carolingienne ainsi que le Moyen Âge et les Temps modernes. Et si vous pensez que l'archéologie est une discipline austère et peu divertissante, vous allez clairement être surpris...

L'équipe d'Archéosphère

Vous pouvez voir ou revoir toutes les émissions, notamment celles consacrées à l'ouverture du projet, au Paléolithique, au Néolithique, à la Protohistoire ou à l'époque romaine diffusées les 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai et 29 juin derniers, sur le site Internet www.televesdre.be.

À ne pas manquer

- Best of en juillet-août
- L'époque mérovingienne : 28 septembre
- Le Moyen Âge (1^{re} partie) : 26 octobre
- Le Moyen Âge (2^e partie) : 30 novembre
- Les Temps modernes et l'Époque contemporaine : 28 décembre

Une nouvelle édition des Week-ends « Wallonie Bienvenue »

Organisés depuis 2005 avec une participation toujours plus importante, les Week-ends Wallonie Bienvenue ont pour ambition d'amener les citoyens à (re)découvrir les trésors cachés de Wallonie. À la base, une programmation dynamique soutenue par des ambassadeurs, la gratuité des activités et, cette année, une expérience touristique complète alliant aux nombreuses découvertes une large offre permettant au public de se restaurer ou de séjourner dans les communes participantes. Enfin, fruit d'un partenariat avec l'Institut du Patrimoine wallon, le petit patrimoine populaire wallon (PPPW) est mis à l'honneur par le biais d'un concours photo ouvert à tous, organisé sur le site Internet de l'opération. Ce concours est entre autres récompensé par des ouvrages sur le patrimoine wallon.

Entamée les 22 et 23 mars à Belœil, Hamois, Villers-le-Bouillet, Mouscron et Habay-la-Neuve et poursuivie les 26 et 27 avril à Dour, Incourt, Rochefort, Huy et Neufchâteau, les 17 et 18 mai à Chièvres, Ottignies – Louvain-la-Neuve, Bièvres et Vresse-sur-Semois, Hannut et Florenville, Chiny et Herbeumont ou les 21 et 22 juin à Rumes, Philippeville, Butgenbach et Erezée, la programmation reprendra à la rentrée selon le calendrier suivant :

- 4 et 5 octobre : Flobecq, Anderlues, Walcourt, Hamoir et Trois-Pont
- 8 et 9 novembre : Saint-Ghislain, Montigny-le-Tilleul, Wavre et Florefe

Pour consulter le programme complet et découvrir les lieux à visiter : www.walloniebienvenue.be.

Classer ou restaurer un monument : qui fait quoi ?

Selon qu'un monument classé est ou non inscrit sur la liste des biens menacés épaulés par l'IPW (qui porte sur 5 à 6 % environ des monuments), son propriétaire s'adressera prioritairement soit au Département du Patrimoine, soit à l'Institut du Patrimoine wallon – excepté pour un conseil préventif en matière de réaffectation pour lequel l'IPW peut toujours intervenir dans la mesure de ses moyens.

Dans tous les cas, la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles sera associée aux procédures et rendra des avis non contraignants

(comme sur les classements à opérer) sur les travaux de restauration à effectuer.

Dans tous les cas également, c'est le Ministre du Patrimoine et lui seul qui décide des taux de subventions pour les travaux de restauration ainsi que, dans la limite des crédits et de l'arrivée des dossiers, de l'affectation des moyens budgétaires. Lui seul décide aussi d'entamer ou non le classement (ou le déclassement) d'un bien, et de classer ou non ce bien sur base des avis recueillis dont celui, parmi d'autres, de la Commission.

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW)
Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Wallonie.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page



Impression



Rue Henri Evenepoel, 9 • 1030 Bruxelles
+32 (0)2 / 240 40 40

S'abonner ?

La Lettre du Patrimoine est intégralement téléchargeable sur le site www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur**

Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50

**Courrier électronique :
lalettre@idpw.be**

Version électronique

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré à 13.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 9 juin 2014. Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.